
La sensibilité des recettes fiscales au taux nominal d'imposition des sociétés

Peter Dungan
Steve Murphy
Thomas A. Wilson
Université de Toronto

Février 1997

DOCUMENT DE TRAVAIL 97-1

Rédigé pour le
Comité technique de la fiscalité des entreprises

Les documents de travail sont diffusés afin de faire connaître les analyses préparées pour le Comité technique de la fiscalité des entreprises. Ils n'ont été évalués que sommairement; les points de vue qui y sont exprimés n'engagent donc que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion des membres du Comité technique.

La sensibilité des recettes fiscales au taux nominal d'imposition des sociétés

Peter Dungan
Steve Murphy
Thomas A. Wilson
Université de Toronto

Février 1997

DOCUMENT DE TRAVAIL 97-1

Rédigé pour le
Comité technique de la fiscalité des entreprises

Nous vous invitons à envoyer vos observations au sujet des documents de travail à :

John Sargent, Directeur exécutif
Comité technique de la fiscalité des entreprises
Ministère des Finances
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Télécopie : (613) 952-9569
Courrier électronique : Sargent.John@fin.gc.ca

Peter Dungan
Steve Murphy
Thomas A. Wilson
Institute for Policy Analysis
Université de Toronto
140, rue St-George
Toronto (Ontario)
M5S 3G6
Télécopie : (416) 971-2071
Courrier électronique : dungan@chass.utoronto.ca

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce document
veuillez vous adresser au :

Centre de distribution
Ministère des Finances
300, avenue Laurier ouest
Ottawa K1A 0G5

Téléphone : (613) 995-2855
Télécopie : (613) 996-0518

Également disponible sur Internet à l'adresse
<http://www.fin.gc.ca/>

This publication is also available in English.



Résumé

Les auteurs étudient les conséquences que pourraient avoir sur l'économie canadienne des modifications du taux de l'impôt fédéral des sociétés. Le document comprend : (1) une étude de simulation portant sur les changements possibles du taux d'imposition des sociétés et les mesures compensatoires qui pourraient être prises; (2) un examen approfondi des questions soulevées par les répercussions de l'impôt des sociétés, ainsi que des recherches déjà effectuées à ce sujet au Canada et dans d'autres pays industrialisés.

La première partie présente une série de simulations effectuées à l'aide d'un modèle macroéconomique afin d'illustrer l'incidence d'une éventuelle réduction du taux nominal de l'impôt fédéral des sociétés – seule ou combinée à des mesures visant à en neutraliser l'effet sur les finances publiques.

Un premier ensemble de simulations illustre l'effet d'une réduction hypothétique du taux nominal de l'impôt fédéral des sociétés. Dans l'hypothèse la plus favorable concernant la politique monétaire, le PIB réel et l'emploi subissent un effet positif, qui diminue pour devenir presque nul à la fin des dix années de la période de simulation. On observe aussi une augmentation permanente, mais modeste, du stock de capital grâce aux investissements supplémentaires induits par la réduction de l'impôt des sociétés. Cependant, la récupération fiscale n'est guère importante et la hausse des investissements chaque année reste de beaucoup inférieure à la réduction de l'impôt des sociétés *ex ante*.

Dans la deuxième série de simulations, la réduction du taux d'imposition des sociétés est compensée par trois mesures différentes. Lorsqu'on augmente en conséquence l'impôt sur le revenu des particuliers, une réduction de l'impôt des sociétés n'a à peu près aucun effet sur le PIB réel à court terme, et une légère incidence positive à long terme grâce à un modeste accroissement du stock de capital. Si l'on compense la réduction de l'impôt des sociétés en relevant le taux de cotisation à l'assurance-emploi, l'effet sur le PIB est négatif dans la plupart des cas, ce qui se répercute sur le solde budgétaire fédéral, mais le stock de capital augmente quand même. Si la mesure compensatoire consiste en une diminution des déductions pour amortissement, on observe dans tous les cas une incidence négative sur le PIB et une *réduction* de l'investissement et du stock de capital.

La seconde partie du document offre un tour d'horizon des études consacrées aux principales questions liées à la fiscalité des sociétés, tout en présentant d'autres analyses empiriques. Les auteurs examinent en particulier l'effet que pourrait avoir une modification de la structure fiscale – en particulier un changement des taux nominaux d'imposition – sur l'assiette de l'impôt des sociétés. Les résultats indiquent que l'élargissement de l'assiette compenserait dans une faible mesure (10 à 12 p. 100) la perte de recettes due initialement à l'abaissement des taux.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Sensibilité des recettes fiscales aux modifications du taux nominal d'imposition des sociétés : étude de simulation	3
2.1 Le modèle macroéconomique FOCUS.....	3
2.2 Les mécanismes inclus et omis dans le modèle par lesquels le TIS influence sur les recettes	8
2.3 Simulation des effets d'une réduction du TIS sans mesure compensatoire	10
2.4 Simulation de l'incidence d'une réduction du TIS accompagnée de mesures compensatoires choisies	14
3. La sensibilité des recettes fiscales fédérales aux modifications de taux : examen des questions en jeu	36
3.1 Impôt et investissement	37
3.2 Effet du régime fiscal sur les décisions d'implantation des entreprises.....	38
3.3 Effet des taux d'imposition des sociétés sur les multinationales	41
3.4 L'effet des impôts des sociétés sur le financement par emprunt.....	42
3.5 Sensibilité de l'assiette fiscale à l'écart entre les taux d'imposition des sociétés au Canada et aux États-Unis.....	45
3.6 Conclusions concernant l'effet des modifications de taux nominaux d'imposition sur l'assiette fiscale	48
Bibliographie	57

1. Introduction

L'étude expose les conséquences que pourraient avoir pour l'économie canadienne des modifications du taux nominal d'imposition des sociétés (TIS) au niveau fédéral. Nous avons abordé la question sous deux angles : en simulant les changements possibles et les mesures compensatoires susceptibles d'être prises, et en examinant de manière approfondie les questions que mettent en jeu les modifications de l'impôt des sociétés ainsi que les recherches effectuées à ce sujet tant au Canada que dans d'autres pays industrialisés.

La deuxième section présente une série de simulations effectuées à l'aide d'un modèle macroéconomique afin d'illustrer l'incidence économique d'une réduction hypothétique du taux nominal de l'impôt des sociétés au niveau fédéral – seule ou combinée à des mesures visant à en neutraliser l'effet sur les finances fédérales. Les simulations ont été menées à l'aide du modèle FOCUS, élaboré à l'Institute for Policy Analysis de l'Université de Toronto.

Un premier ensemble de simulations prend pour hypothèse une réduction de 5 points du TIS nominal. Différentes hypothèses sont adoptées au sujet de la réaction de la Banque du Canada à cette mesure. Un horizon de simulation de dix ans (1997-2006) a été choisi pour permettre de saisir les effets à long terme d'une hausse du stock du capital si, comme nous le supposons, une réduction de l'impôt des sociétés entraîne des investissements supplémentaires.

Dans l'hypothèse la plus favorable concernant la politique monétaire (soit une politique admettant une certaine hausse de l'inflation sous l'effet de la stimulation entraînée par la réduction d'impôt), on observe une incidence positive sur le PIB réel et l'emploi pendant la majeure partie de la période de dix ans. L'incidence positive sur le PIB est maximale les quatrième et cinquième années de la simulation, l'accroissement dépassant légèrement 0,4 p. 100 du PIB (un peu plus de 3 milliards de dollars de 1986). L'effet sur l'emploi culmine la cinquième année pour atteindre un peu plus de 50 000 années-personne supplémentaires. Au bout de dix ans, les effets positifs sur la production et l'emploi ont à peu près disparu – comme on peut s'y attendre lorsqu'on utilise un modèle néoclassique à long terme qui, après un choc, tend à revenir au plein-emploi. À la fin de la période, cependant, on constate également un accroissement de 0,4 p. 100 du stock de capital grâce aux investissements supplémentaires engendrés par la réduction du TIS. Cela représenterait une augmentation permanente de 0,1 à 0,2 p. 100 du PIB, une fois que la demande se serait entièrement ajustée.

Lorsqu'on ne tient pas compte de la récupération fiscale ni des rétroactions sur les recettes et les dépenses publiques, la réduction hypothétique de 5 points du TIS se traduit par un manque à gagner de 3 à 5 milliards de dollars (selon l'année). La réduction hypothétique a certes un effet positif sur le PIB et l'emploi, mais cet effet n'est pas suffisamment marqué pour engendrer une récupération fiscale notable (celle-ci est de beaucoup inférieure à 1 milliard de dollars par année durant toute la période). L'aggravation du déficit fédéral est, la première année de la simulation, d'un peu plus de 3 milliards de dollars, chiffre qui passe à près de 7 milliards de dollars la dixième année en raison, entre autres choses, des intérêts à payer sur la dette supplémentaire accumulée pendant la période de simulation. On observe toutefois une amélioration d'environ 0,5 à 1 milliard de dollars par année des soldes budgétaires combinés des provinces.

Comme nous l'avons indiqué, la réduction du TIS stimule bel et bien l'investissement et entraîne une augmentation du stock de capital. Les investissements supplémentaires engendrés chaque année restent toutefois inférieurs à 1 milliard de dollars – chiffre considérablement inférieur au coût de 3 à 5 milliards de dollars de la réduction d'impôt *ex ante*.

Dans la deuxième série de simulations, la réduction du TIS est compensée au moyen de trois mesures différentes. Nous envisageons un relèvement de l'impôt des particuliers, une hausse du taux de cotisation à l'assurance-emploi (AE) et une réduction des déductions pour amortissement (DPA) sur les investissements (réduction qui a pour effet d'accroître l'impôt des sociétés). Nous procédons aux simulations en supposant de nouveau différentes réactions possibles de la Banque du Canada.

Pour faciliter la comparaison, nous nous concentrons sur les simulations reposant sur l'hypothèse que la Banque du Canada gère les taux d'intérêt de manière à maintenir le PIB nominal au même niveau que dans le scénario de référence. Étant donné cette réaction des autorités monétaires et une hausse compensatoire de l'impôt des particuliers, une réduction du TIS n'a à peu près aucun effet sur le PIB réel à court terme et une légère incidence positive (de l'ordre de 0,1 p. 100) à long terme, grâce à une hausse d'environ 0,7 p. 100 du stock de capital au bout de dix ans. On observe aussi une légère amélioration nette du solde des finances fédérales. Lorsque la mesure compensatoire prend la forme d'une hausse des taux de cotisation à l'AE, le PIB diminue pendant les huit premières années de la simulation, ce qui a un effet négatif sur les finances fédérales. On constate cependant une légère augmentation de l'investissement, le stock de capital étant supérieur de 0,5 p. 100 au bout de dix ans. Enfin, lorsque l'on réduit les DPA pour compenser la baisse du TIS, on observe une diminution du PIB durant toute la période et une *baisse* de l'investissement et du stock de capital – l'effet désincitatif exercé sur l'investissement par une réduction des DPA étant supérieur à l'effet incitatif de la réduction du TIS.

La troisième partie du document passe en revue les études traitant des principales questions mises en jeu par la fiscalité des sociétés. Comme nous l'avons indiqué, les équations du modèle FOCUS indiquent que la politique fiscale a un effet appréciable sur l'investissement. Même si cette conclusion est controversée, il est réconfortant de constater que la plupart des études récentes faisant appel à des microdonnées ont indiqué que le régime fiscal avait bel et bien son importance; par conséquent, elles appuient dans l'ensemble de notre analyse.

Les autres questions importantes de politique fiscale ont trait aux effets éventuels des changements de structure fiscale sur l'assiette de l'impôt des sociétés – et en particulier à l'incidence des modifications des taux nominaux d'imposition sur cette assiette.

Plusieurs mécanismes permettent aux multinationales de transférer leur assiette fiscale dans les pays où elles sont moins lourdement imposées. Quand les taux nominaux d'imposition se trouvent modifiés, les entreprises nationales sont incitées à changer leurs sources de financement. Une étude publiée récemment par Shum (1996) nous permet de calculer l'ampleur de cet effet. Nous présentons également quelques travaux de nature exploratoire afin d'estimer l'influence des écarts Canada-États-Unis, en matière d'impôt des sociétés, sur l'assiette fiscale.

Considérés dans leur ensemble, ces résultats indiquent que l'élargissement de l'assiette fiscale qui résulterait d'une réduction des taux nominaux d'imposition compenserait dans une faible mesure (10 à 12 p. 100) la perte de recettes due initialement à la réduction des taux.

2. Sensibilité des recettes fiscales aux modifications du taux nominal d'imposition des sociétés : étude de simulation

Nous présentons dans cette partie une série de simulations effectuées à l'aide d'un modèle macroéconomique afin d'illustrer l'effet que produiraient sur l'impôt des sociétés, ainsi que sur d'autres importants indicateurs économiques, des réductions du TIS – seules ou combinées à des mesures visant à compenser la diminution nette des recettes.

La section 2.1 présente le modèle macroéconomique utilisé dans cette étude, le modèle FOCUS. Elle décrit également en détail les principales caractéristiques de l'équation d'impôt des sociétés et des équations d'investissement du secteur privé – celles qui présentent le plus d'intérêt ici – qui sont incorporées au modèle.

La section 2.2 conclut la présentation du modèle en exposant les principaux mécanismes par lesquels une modification du taux nominal de l'impôt des sociétés *pourrait* influencer sur les recettes perçues à ce titre, puis en indiquant ceux de ces mécanismes qui sont captés par FOCUS et ceux qui sont absents de la spécification actuelle. Nous évoquons aussi rapidement la manière dont d'autres formulations possibles pourraient influencer sur les résultats obtenus.

La section 2.3 expose une série de simulations dans lesquelles seul le taux nominal d'imposition des sociétés est modifié. Plusieurs simulations sont présentées, chacune étant assortie d'une réaction différente des autorités monétaires à la réduction hypothétique du TIS.

Quant à la section 2.4, elle présente une autre série de simulations dans lesquelles la réduction du TIS est combinée à une mesure d'accroissement des recettes (p. ex. un élargissement de l'assiette fiscale ou un relèvement des cotisations sociales) de façon que le déficit fédéral reste inchangé. Là encore, nous prenons pour hypothèse différentes réactions possibles de la Banque du Canada. La section se termine par une rapide comparaison de ces diverses mesures compensatoires, sur le plan de l'efficacité.

2.1 Le modèle macroéconomique FOCUS

FOCUS est un modèle macroéconomique trimestriel de l'économie canadienne qui a été élaboré à l'Institute for Policy Analysis de l'Université de Toronto. Il s'agit d'un modèle de taille moyenne, puisqu'il comprend plus de 300 identités et équations de comportement, et un peu plus de 600 variables au total.

Le modèle est d'inspiration keynésienne, par opposition aux modèles monétaristes ou néoclassiques, mais il décrit des équilibres de plein-emploi à long terme, outre les équilibres de sous-emploi à court terme qui sont bien connus dans la théorie keynésienne. L'élaboration des équations structurelles du modèle a été faite avec soin de manière qu'elles soient dotées des propriétés souhaitables à long terme, de même que d'une dynamique plausible à court terme.

Même si le modèle n'est pas de type monétariste, les simulations effectuées montrent que la politique monétaire est généralement assez puissante – comme cela est parfaitement possible dans un modèle IS-LM keynésien dans un cadre d'économie ouverte, selon les élasticités et les pentes relatives adoptées. C'est pourquoi nous accordons, dans les simulations présentées ci-après, une grande attention à la réaction de la Banque du Canada aux modifications du solde budgétaire fédéral ou aux cibles présumées des autorités monétaires.

Il va de soi que FOCUS est un modèle d'économie ouverte dans lequel les mouvements internationaux de marchandises et de capitaux sont endogènes (et sensibles). Le taux de change est lui aussi entièrement endogène, mais il n'est pas déterminé au moyen d'une équation de régression propre; il s'agit plutôt d'un prix d'équilibre du marché, qui sert plus précisément à «équilibrer» la balance des paiements. Toute modification de la balance commerciale ou des mouvements de capitaux (à court ou à long terme) peut avoir et a habituellement un effet sur le taux de change. Cependant, nos estimations de FOCUS ne produisent pas un monde à la Mundell-Fleming, comportant une «mobilité parfaite des capitaux», dans lequel notre taux d'intérêt serait déterminé uniquement par les taux à l'étranger (ou, pour reprendre le langage des manuels, dans lequel la courbe du «solde extérieur» serait horizontale). Bien que les mouvements de capitaux soient assez sensibles aux modifications des taux d'intérêt dans le modèle FOCUS, le commerce international dépend également de la demande intérieure et des prix, l'interaction de ces deux éléments déterminant l'évolution du taux de change. Un test couramment appliqué aux équations du secteur extérieur, dans un modèle macroéconomique, consiste à examiner l'évolution du taux de change quand les dépenses publiques sont augmentées. Dans un contexte de mobilité (presque) parfaite des capitaux, une augmentation des dépenses publiques tend à faire monter les taux d'intérêt, d'où des entrées massives de capitaux qui amènent une hausse du taux de change, étouffant ainsi l'effet multiplicateur de la stimulation budgétaire. Dans FOCUS, une hausse des dépenses publiques entraîne une augmentation des taux d'intérêt et provoque des entrées de capitaux, mais elle fait aussi monter la demande globale et stimule les importations, d'où une nouvelle hausse des prix, qui stimule les importations et freine les exportations. Il en résulte finalement, dans FOCUS, une dépréciation du taux de change qui amplifie, en fait, l'effet multiplicateur.

De plus, le côté «offre» du modèle est très élaboré et exerce une importante influence sur les résultats de simulation à long terme, par le biais des effets produits sur le taux d'activité et, plus particulièrement, des variations du stock de capital. L'équation des salaires (une «courbe de Phillips augmentée des anticipations») tend à pousser l'économie vers le plein-emploi (bien que, en raison des retards et des coefficients estimés, le processus soit long). Dans la mesure où les modifications des taux d'imposition des sociétés influent sur l'investissement, elles ont un effet cumulatif sur le stock de capital et l'offre globale, comme le montreront certaines des simulations présentées plus loin.

Enfin, alors que les modèles à court terme peuvent généralement faire abstraction des effets produits sur l'encours de la dette publique, FOCUS tient compte de l'évolution de l'encours de la dette publique et de la dette extérieure, ce qui a d'importants effets en retour sur les paiements d'intérêt et, par conséquent, sur les déficits publics et les revenus intérieurs. Ces effets cumulatifs apparaîtront clairement dans les résultats à long terme de certaines des simulations.

La documentation du modèle (disponible sur demande) décrit de façon complète FOCUS¹. Il existe toutefois dans le modèle deux ensembles d'équations dont dépend tout spécialement la sensibilité des recettes au taux de l'impôt des sociétés : l'équation qui décrit l'impôt des sociétés et les équations qui représentent l'investissement non résidentiel du secteur privé. Nous les décrirons maintenant plus en détail.

2.1.1 L'équation d'impôt des sociétés dans FOCUS

Voici une brève description de l'équation représentant l'impôt fédéral des sociétés dans FOCUS. Une description plus détaillée (tirée du manuel du modèle) est disponible sur demande.

Dans tout le modèle FOCUS, nous essayons d'élaborer les équations fiscales en établissant de la manière la plus détaillée possible une identité (taux x assiette), puis en estimant une régression simple de cette identité sur les données de perception fiscale selon les comptes nationaux. Les détails pouvant être inclus dans l'identité (taux x assiette) sont limités par les niveaux de détail prévus dans les autres parties du modèle. L'équation exprimant l'impôt fédéral des sociétés dans FOCUS est la suivante :

Impôt fédéral des sociétés (selon les comptes nationaux) = TAXCALC x

(1,10 – 0,113 DTAX – 0,052 J4AYC/J4AYC(-1) – 0,047 J4AYC/J4AYC(-2)

... –0,0043 J4AYC/J4AYC(-12))

Somme des coefficients des termes J4AYC/J4AYC(-i) = –0,337

TAXCALC est l'approximation de (taux x assiette) du modèle, à l'aide des données disponibles dans ce dernier. Cette grandeur est calculée sous la forme d'une moyenne pondérée des taux supérieur et inférieur de l'impôt fédéral sur les bénéfices des sociétés, multipliée par une mesure des bénéfices imposables. Cette dernière est égale aux bénéfices des sociétés et des entreprises gouvernementales, moins la différence entre les provisions pour consommation de capital (selon les comptes nationaux) et les déductions fiscales pour amortissement. De légers rajustements sont en outre apportés au titre des déductions relatives aux redevances et aux stocks (lorsqu'elles s'appliquent).

DTAX est une variable muette qui rend compte de la réforme de la fiscalité des sociétés survenue en 1972. Cette variable a la valeur 1 avant la réforme et 0 ensuite. Le coefficient indique que les recettes ont été plus élevées après la réforme qu'avant pour une valeur déterminée de TAXCALC – comme on peut s'y attendre.

Les termes «J4A..» visent à capter les effets des reports prospectifs de perte et des rajustements du même genre dans le temps. J4A représente une moyenne mobile sur quatre trimestres et YC,

¹ FOCUS : *Quarterly Forecasting and User Simulation Model of the Canadian Economy, Version 94A*, par Peter Dungan et Gregory Jump, Institute for Policy Analysis, Université de Toronto, 1995.

les bénéficiaires des sociétés. Plus la moyenne mobile courante sur quatre trimestres de l'YC est élevée par rapport à ses valeurs des douze derniers trimestres, plus les impôts fédéraux des sociétés seront *bas* pour une valeur courante déterminée de TAXCALC, en raison des reports prospectifs de pertes et des crédits d'impôt non encore utilisés². À long terme, la valeur de J4AYC sur l'ensemble des retards tend vers un chiffre légèrement supérieur à 1,0 (en raison de la croissance tendancielle des bénéficiaires nominaux YC). L'effet à long terme d'une hausse de 1 \$ de TAXCALC sera donc d'un peu moins de 0,76 \$ sur les impôts fédéraux des sociétés (1,10 - 0,34), ce qui montre que notre approximation initiale (taux x assiette) à partir du modèle surestime les sommes effectivement perçues au titre de l'impôt fédéral. Heureusement, cependant, ces coefficients semblent relativement stables pour différentes périodes d'estimation, de sorte qu'on peut se fier au rapport entre la mesure approchée (taux x assiette) et les sommes effectivement perçues.

2.1.2 Les équations d'investissement non résidentiel du secteur privé

Conformément aux comptes nationaux, le modèle FOCUS distingue, dans les investissements non résidentiels du secteur privé, les «machines et matériel» et la «construction non résidentielle» – cette dernière comprenant les ouvrages techniques (comme les barrages hydroélectriques) et les dépenses d'aménagement (comme les honoraires d'architectes et certains travaux d'exploration minière). La modélisation de chaque élément obéit à une méthode légèrement différente (la description détaillée des équations est disponible sur demande).

L'investissement brut en immeubles non résidentiels neufs est déterminé par le remplacement du stock de bâtiments réels et par les valeurs courantes et retardées de la différence entre le taux de rendement réel après impôt des nouveaux investissements et le taux d'intérêt réel après impôt. Bien entendu, plus le taux de rendement réel après impôt est élevé par rapport au taux d'intérêt réel après impôt, plus l'investissement est important. Le taux d'imposition des sociétés a deux effets (contraires) dans cette équation. D'abord, une réduction de ce taux accroît le taux de rendement après impôt des nouveaux investissements. Cependant, elle fait aussi monter le taux d'intérêt après impôt, puisque les frais d'intérêt nominaux entraînent alors une déduction plus faible. L'effet global sur l'investissement est positif, mais il importe de noter que l'effet «négatif» découlant des intérêts réels après impôt dépend en fait des taux d'intérêt *nominaux* et peut être supérieur quand les taux d'intérêt nominaux sont plus élevés que dans le scénario de référence que nous avons utilisé.

L'équation d'investissement de FOCUS ne comporte pas de mécanisme explicite d'ajustement des stocks dans le cas des bâtiments non résidentiels, mais le même effet est observé avec un long retard. Une baisse durable du taux d'imposition des sociétés stimulera les nouveaux investissements nets en accroissant le taux de rendement après impôt du nouveau capital (qui est

² Le rapport des bénéficiaires imposables à une moyenne mobile retardée peut également être modifié par les reports rétrospectifs de pertes. Si ces derniers sont supérieurs aux reports prospectifs de pertes, le coefficient de cette variable devient négatif. Le fait que le coefficient estimé soit positif indique que les reports prospectifs de pertes et de crédits inutilisés sont plus importants que les reports rétrospectifs de pertes. Il ne faut pas s'en étonner, étant donné les montants généralement importants de crédits et de déductions inutilisés.

représenté de façon très approximative par une moyenne du taux de rendement brut récent du stock de capital existant). Cependant, à mesure que les investissements sont réalisés, le stock de capital augmente et, de façon générale, s'accroît davantage que la trésorerie des sociétés, de sorte que la variable taux de rendement revient graduellement à sa valeur de la base, de même que le niveau des investissements *nets* (mais non le stock de capital).

Une partie des investissements en machines et en matériel représente des investissements «généraux» accompagnant les bâtiments non résidentiels. L'idée fondamentale est la suivante : on ne construit pas d'usine «nue». Les usines sont équipées d'un certain matériel fixe. Cette partie des investissements en machines et en matériel subit l'influence des impôts des sociétés, de la même manière que les bâtiments non résidentiels.

Le reste des investissements en machines et en matériel (environ 60 p. 100 du total) représente la composante «variable» de ce poste. L'équation qui la représente s'apparente davantage à une équation simple à la Jorgenson du coût du capital. Dans cette conception de l'investissement, il se peut qu'une modification de l'impôt des sociétés n'ait aucun effet sur le stock de capital souhaité et, par conséquent, sur l'investissement. C'est ce qui se produit lorsque le capital est entièrement financé par emprunt, à la marge, et que tous les frais d'intérêt sont déductibles. Dans ce cas, une modification du TIS n'a pas d'effet sur le niveau d'investissement maximisant les bénéfices (bien que les bénéfices après impôt varient, mais non à la marge). Ce résultat n'est pas observé dans FOCUS, où une réduction des impôts des sociétés entraîne de nouveaux investissements en machines et en matériel; cependant, cet effet n'est pas très marqué, en raison de la formulation à la Jorgenson, dans laquelle le TIS agit à la fois sur les rendements et sur le coût du capital. De plus, l'équation des investissements en machines et du matériel selon Jorgenson constitue explicitement un processus d'ajustement du stock. Une variation du TIS modifie le niveau souhaité du stock de capital; les investissements nets y réagissent *jusqu'à ce que* le stock s'établisse au nouveau niveau souhaité, puis retombent au niveau de base. Il faut toutefois noter que c'est l'investissement *net* qui retombe à ce niveau. Étant donné que le stock de capital est désormais plus important, l'amortissement est supérieur chaque année et, donc, l'investissement brut (investissement net plus investissement de remplacement) est plus élevé qu'initialement.

Différentes théories de l'investissement produiront évidemment des effets différents pour une modification du TIS. Un modèle accélérateur pur, dans lequel l'investissement dépend des variations du PIB, montrera un effet à peu près nul d'une modification du TIS. Par contre, un modèle faisant appel aux «disponibilités», dans lequel l'entreprise cherche à maximiser non pas ses bénéfices, mais sa croissance sous réserve d'une contrainte de bénéfices, pourrait indiquer un effet important, puisque les bénéfices non répartis constituent la source la plus économique et la moins contraignante de fonds pour l'entreprise et que, évidemment, les impôts des sociétés ont un effet direct sur les bénéfices non répartis³.

³ En fait, les équations d'investissement que comportaient les versions antérieures de FOCUS contenaient une variable de «trésorerie» rudimentaire exerçant un modeste effet positif. Ce terme n'est cependant pas statistiquement significatif lorsqu'on l'introduit dans l'équation estimée à l'aide de l'ensemble de données actuellement disponible.

2.2 Les mécanismes inclus et omis dans le modèle par lesquels le TIS influe sur les recettes

Il existe évidemment divers mécanismes par lesquels une modification du TIS influe sur les recettes fiscales – provenant des sociétés ou d'autres sources – mis à part l'effet direct d'une modification de taux appliquée à l'assiette existante. Nous allons répertorier rapidement les principaux mécanismes en cause, en indiquant s'ils sont inclus ou omis dans le modèle FOCUS.

Il y a d'abord le mécanisme bien connu de la «demande globale» ou du «multiplicateur» : une réduction du TIS stimulera (du moins en théorie) la demande globale d'investissement – ce qui oblige à examiner les équations d'investissement de FOCUS. Cependant, comme nous l'avons signalé, cet effet n'est pas forcément important d'après certaines conceptions théoriques. De plus, à long terme, cet effet pourrait être temporaire dans la mesure où une modification du TIS peut changer le niveau souhaité du stock de capital; l'effet éventuel sur l'investissement net cessera donc quand le nouveau niveau souhaité du stock du capital aura été atteint (bien que les investissements bruts puissent être accrus de façon permanente).

Il reste qu'on peut s'attendre à court terme à une certaine incidence sur la demande, ce qui accroîtra les impôts des sociétés en élargissant quelque peu leur assiette. Bien entendu, les effets sur les soldes des administrations publiques (de tous niveaux) pourraient être beaucoup plus importants par le biais des autres catégories de recettes (et de dépenses) – par exemple en raison d'une hausse des sommes perçues au titre de l'impôt des particuliers et des cotisations sociales ainsi que d'une baisse des dépenses d'assurance-emploi.

Le modèle FOCUS a été conçu de manière à capter ces effets multiplicateurs et leur incidence sur les recettes et les dépenses publiques. À signaler qu'il saisit également quelques fuites importantes : par exemple, le modèle tient compte du fait que les importations représentent une proportion beaucoup plus importante des achats de machines et de matériel que de nombre d'autres composantes de la demande finale, ce qui tend à réduire l'effet multiplicateur (tout dépendant de la politique monétaire et de la politique de change).

Ces effets multiplicateurs peuvent être d'autant plus importants, dans les simulations portant sur les quelques prochaines années, que le cas de référence utilisé se caractérise par un écart de production appréciable, de sorte qu'une réduction d'impôt peut permettre d'utiliser des ressources inemployées. À long terme, cependant, le modèle tend vers une situation de plein-emploi, et les effets bruts sur la demande disparaissent. L'incidence à long terme d'une réduction des impôts des sociétés prendra probablement la forme d'une modification de la composition de la demande finale, mais non d'une variation de son niveau global, à moins que la réduction des impôts ne se répercute sur l'offre. Les effets finaux sur les recettes d'impôt des sociétés et les finances publiques dépendront de l'évolution de la composition de la demande et de l'incidence éventuelle sur l'offre.

Il faut bien voir aussi que l'incidence éventuelle sur les recettes et les soldes budgétaires des administrations publiques dépendront également de la réaction de la Banque du Canada. Cet aspect peut être pris en compte dans le modèle; aussi examinons-nous un certain nombre de

réactions possibles des autorités monétaires dans les simulations présentées dans la suite du document.

Un deuxième mécanisme, moins important, fait intervenir les bénéfices après impôt des sociétés et leur répartition. La hausse des bénéfices après impôt qui résulte d'une réduction du TIS peut venir gonfler les bénéfices non répartis ou être distribuée sous forme de dividende aux actionnaires canadiens (ce qui accroîtra l'assiette de l'impôt des particuliers) ou étrangers (ce qui accroîtra les retenues fiscales). FOCUS saisit les deux effets. Dans ce modèle, le taux de l'impôt des sociétés n'influe pas sur l'affectation des bénéfices après impôt – aux actionnaires étrangers, aux actionnaires canadiens et aux bénéfices non répartis⁴.

Un troisième mécanisme par lequel le TIS peut influencer sur les recettes d'impôt des sociétés fait intervenir les prix de transfert internationaux. Une modification du TIS peut influencer sur l'assiette de l'impôt des sociétés en amenant les multinationales à changer leur comportement. Si le taux nominal d'imposition des sociétés au Canada devient supérieur au taux en vigueur dans un autre pays où la multinationale est active, cela peut provoquer une modification des prix de transfert⁵, des transferts d'emprunts d'un pays à l'autre, voire une relocalisation des investissements directs à l'étranger – tous facteurs susceptibles de réduire à terme l'assiette de l'impôt des sociétés⁶. Ces effets ne sont pas saisis dans le modèle FOCUS, puisque les bénéfices des sociétés y sont déterminés de façon résiduelle, à partir de l'identité revenu = dépense. Nous avons effectué quelques tests pour évaluer la sensibilité de l'assiette fiscale des sociétés aux écarts de taux d'imposition entre le Canada et les États-Unis. Cette variable présente le signe négatif prévu, mais son coefficient est statistiquement non significatif et faible.

Un quatrième mécanisme possible, qui découle du troisième exposé précédemment, met en cause les investissements réels au Canada, selon que le TIS incite les multinationales à s'implanter au pays ou à l'étranger. Il s'agit probablement d'une fonction non linéaire des taux effectifs d'imposition au Canada et à l'étranger. La décision de s'implanter (ou non) au Canada influence évidemment sur l'assiette de l'impôt des sociétés en agissant sur la demande (pendant que l'investissement est réalisé), puis sur l'intensification de l'activité économique une fois que le stock de capital supplémentaire est en place. Il y a aussi, peut-être, un effet temporaire sur les mouvements de capitaux internationaux, qui peut se répercuter de façon passagère sur l'ensemble de l'économie et, donc, sur les recettes tirées de l'impôt des sociétés. Le modèle FOCUS ne saisit pas directement cet effet non plus. Ou encore, au sens strict, cet effet a été formalisé de manière linéaire uniquement en fonction du TIS canadien, par son incidence dans

⁴ Une augmentation des bénéfices non répartis serait probablement prise en compte dans le cours des actions, ce qui accroîtrait les impôts futurs sur les gains en capital, quand ces derniers seraient réalisés. Cet effet n'est pas saisi dans le modèle.

⁵ Les prix de transfert subissent également l'influence des règles appliquées en la matière par les autorités fiscales des différents pays.

⁶ Il importe de noter que d'autres dimensions du régime fiscal des sociétés – par exemple, les taux d'amortissement, les crédits d'impôt à l'investissement et à la recherche-développement ainsi que les règles applicables aux reports prospectifs et rétropectifs de pertes – influent aussi sur les décisions d'investissement.

les deux équations d'investissement décrites précédemment. C'est-à-dire que l'une des raisons pour lesquelles un TIS plus élevé au Canada entraîne une baisse des investissements, dans les équations d'investissement du modèle, est qu'une partie des investissements internationaux est localisée à l'étranger. Plus la réaction à une modification hypothétique du TIS est non linéaire (c'est-à-dire plus le taux d'imposition au Canada s'écarte des taux en vigueur dans les pays concurrents), plus le modèle FOCUS sous-estime l'effet produit sur l'investissement, l'assiette de l'impôt des sociétés et, donc, les recettes fiscales qui en sont tirées.

Enfin, les modifications du TIS pourraient avoir un effet sur les recettes tirées de l'impôt des sociétés en entraînant un remplacement des capitaux propres par les emprunts, ou vice versa, dans le financement des entreprises. Une hausse du TIS pourrait amener les sociétés canadiennes à se financer davantage par emprunt, l'ampleur de cette réaction dépendant du taux effectif d'imposition des dividendes, des gains en capital et des intérêts reçus par les particuliers, de même que du taux d'imposition des sociétés. Essentiellement, si le taux combiné d'imposition des sociétés et des particuliers qui frappe le revenu des capitaux propres est plus élevé que le taux d'imposition des intérêts versés aux particuliers, les entreprises seront incitées à se financer par emprunt plutôt que par capitaux propres. Le modèle FOCUS ne tient pas compte de cette relation possible, pas plus qu'il ne permet de suivre de manière précise les financements par emprunt ou par capitaux propres. Il se peut donc que le modèle sous-évalue l'effet positif d'une réduction du TIS sur l'assiette des sociétés. Dans ce cas, cependant, il aura tendance à être plus précis pour l'ensemble des soldes des administrations publiques, puisqu'il ne réduira pas en conséquence l'assiette de l'impôt des particuliers.

2.3 Simulation des effets d'une réduction du TIS sans mesure compensatoire

Nous examinerons maintenant les simulations, effectuées à l'aide du modèle FOCUS, d'une réduction hypothétique du TIS. Les simulations présentées ici prévoient uniquement une réduction du taux d'imposition, selon différentes réactions possibles de la Banque du Canada. À la prochaine section, nous examinerons l'effet combiné d'une réduction de taux et de diverses mesures susceptibles d'être prises pour compenser la diminution des recettes fiscales.

Les simulations portent sur la période 1997-2006, ce qui permet d'analyser les effets à moyen terme. Nous avons choisi, à cette fin, une réduction arbitraire de 5 points du TIS. Signalons que c'est théoriquement le taux fédéral d'imposition des grandes sociétés de fabrication ou des autres secteurs qui est réduit. Dans FOCUS, les taux applicables aux grandes sociétés des deux secteurs (et la surtaxe fédérale des sociétés) sont combinés dans un seul taux de base; la variation en pourcentage des taux d'imposition que présente le tableau 2.1 n'est donc pas exactement celle que l'on prévoirait en appliquant une réduction de 5 points à un taux nominal déterminé. Il faut aussi noter que le taux utilisé dans le modèle ne tient pas compte de l'abattement provincial (égal à 10 points de pourcentage à l'heure actuelle). Le taux marginal «effectif» de l'impôt des sociétés qui apparaît au tableau 2.1 ne tient compte que de l'abattement et du taux provincial moyen d'imposition des sociétés; il ne s'agit pas du taux «effectif» défini aux fins du coût du capital.

Les simulations sont effectuées à partir d'un scénario de référence, pour l'économie canadienne, de 1997 à 2006, qui a été élaboré récemment pour le Programme des études économiques et de l'analyse de la politique. Il n'est pas très utile de fournir des détails sur ce scénario de référence,

puisque nous nous intéressons uniquement à l'effet des modifications des variables clés. Il faut noter principalement que le scénario de référence prévoit un sous-emploi considérable au Canada jusqu'en l'an 2000 au moins. La réduction du TIS intervient par conséquent dans un contexte où l'économie peut aisément faire face à une demande supplémentaire. Les résultats indiqueraient généralement une variation plus faible de la production et une réaction plus marquée des prix si le scénario de référence prévoyait une situation nettement plus proche du plein-emploi. Il faut également relever que, dans le scénario de référence, la part du bénéfice des sociétés dans le PIB augmente de façon générale jusqu'en l'an 2000, de sorte que les impôts sur les bénéfices des sociétés progressent plus vite que le PIB et que certaines autres catégories de recettes fiscales. Par conséquent, une réduction du TIS aura un effet plus marqué, tant dans l'absolu que par rapport au PIB, à mesure que nous progressons dans la période d'estimation.

Le tableau 2.1 montre l'effet d'une solution «nulle». Dans cette simulation, seule l'équation des impôts fédéraux des sociétés s'applique, le reste du modèle étant inactif. Les résultats montrent l'effet *ex ante* de la réduction choisie du taux d'imposition sur les recettes fiscales provenant des sociétés, avant qu'on tienne compte des impôts récupérés par le biais du «multiplicateur».

Comme on peut le constater, la réduction d'impôt choisie entraîne une diminution d'un peu plus de 3 milliards de dollars des recettes fiscales (de nouveau, *ex ante*) en 1997. Ce chiffre augmente régulièrement pour dépasser légèrement les 5 milliards de dollars en l'an 2006. Étant donné que l'équation est linéaire et qu'aucune rétroaction n'est encore prévue, cela représente chaque année environ 19,5 p. 100 des recettes fiscales fédérales de base dans le secteur des sociétés.

Avant de procéder à une simulation sur l'ensemble du modèle, nous devons poser des hypothèses concernant la réaction des autorités monétaires. Pour cette expérience et celles qui suivront, nous envisageons de façon générale trois possibilités. Dans la première, la Banque du Canada a une réaction assez passive en maintenant le sentier d'évolution de la croissance monétaire qui est observé dans le scénario de référence (ce qu'on peut qualifier, de manière très approximative, d'une approche «à la Friedman») et en acceptant telles quelles les variations résultantes du PIB réel, du taux de change et du niveau des prix. Cette option («Cible des autorités monétaires : masse monétaire de base» dans les tableaux) est celle qui se rapproche le plus des descriptions données par les manuels, dans un schéma IS/LM, de chocs lors desquels la masse monétaire reste inchangée, de même que la courbe LM (sauf si les prix commencent à varier). Ce scénario peut également se présenter lorsque, même en présence d'une certaine inflation supplémentaire, on peut considérer que la Banque du Canada est prête à la tolérer parce que l'inflation se situe dans la portion inférieure de la fourchette cible.

La deuxième réaction possible de la Banque du Canada consiste à cibler l'IPC de base («Cible des autorités monétaires : IPC de base»). On présume dans ce cas que la Banque établit les taux à court terme de manière que l'IPC reste tel qu'il était dans le scénario de référence, malgré les chocs imposés au modèle. En fait, cette option représente une interprétation stricte de la cible de politique monétaire annoncée par la Banque. On suppose que la situation de référence se caractérise par une évolution souhaitée ou appropriée de l'IPC, et que les autorités monétaires ne permettent aucun écart en présence d'un choc.

La troisième réaction possible consiste, comme il est souvent recommandé aux autorités monétaires, à établir les taux courts de manière à maintenir le PIB *nominal* observé dans le scénario de référence («Cible des autorités monétaires : PIB nominal de base»).

Les tableaux 2.3 à 2.5 montrent les résultats détaillés que produit le modèle lorsqu'on réduit le TIS de 5 points, selon les trois réactions possibles des autorités monétaires que nous venons de décrire. Le tableau 2.2 résume les résultats de chacune de ces simulations, présentant en outre la «solution nulle», en ce qui concerne les recettes fiscales et le solde global des finances fédérales.

Les résultats de ces trois simulations peuvent être résumés comme suit :

(1) Lorsque la **cible retenue par la Banque du Canada est la masse monétaire de base** (tableau 2.3), la réduction du TIS stimule modérément la demande intérieure et le PIB réel. Cet effet atteint un maximum d'un peu plus de 0,4 p. 100 du PIB (environ 3,1 milliards de dollars de 1986), avant de diminuer alors que l'économie s'ajuste lentement en revenant au niveau de plein-emploi. L'effet principal s'exerce sur la construction non résidentielle ainsi que les investissements en machines et en matériel. Il reste que, malgré une réduction des impôts des sociétés de 3 à 5 milliards de dollars (selon l'année), la hausse des investissements est inférieure à 1 milliard de dollars chaque année. L'effet secondaire porte sur la consommation et l'investissement résidentiel, en raison d'un accroissement des revenus et d'une diminution du chômage. Les exportations sont légèrement stimulées parce que la demande supplémentaire entraîne une dépréciation du taux de change, mais les importations augmentent beaucoup plus, et l'effet produit sur la balance courante est négatif.

La hausse de la production s'accompagne d'une progression de l'emploi et d'une baisse du taux de chômage. Avec un certain décalage, la baisse du chômage se traduit par une hausse des salaires réels, ce qui exerce des pressions sur le niveau des prix. Au bout de dix ans, l'IPC est supérieur de près de 1 p. 100 à son niveau de base, mais on observe une hausse d'au plus 0,16 point de pourcentage du taux d'inflation (hausse qui s'atténue ensuite); par conséquent, on pourrait faire valoir que la Banque du Canada accepterait au moins une réaction inflationniste de cette ampleur.

Au bout de cinq années environ, l'effet du choc sur la production réelle commence à diminuer pour se rapprocher de zéro. Les pressions globales exercées sur les prix par le biais de l'emploi contribuent à ce phénomène (il faut se rappeler que l'offre nominale de monnaie est fixe) et l'incidence exercée sur les deux catégories d'investissement des entreprises privées, et plus particulièrement sur les achats de machines et de matériel, diminuent. Souvenons-nous que l'équation d'investissement en machines et en matériel comporte un mécanisme explicite d'ajustement du stock; par conséquent, quand le nouveau niveau souhaité du stock de capital est atteint, les investissements nets reviennent à leur valeur de base. Dans le cas des bâtiments non résidentiels, le mécanisme d'ajustement du stock intervient, et l'on voit diminuer les bénéfices des sociétés par rapport au PIB à mesure que les tensions salariales s'accumulent. Les investissements résidentiels affichent une importante réaction cyclique tandis que le mécanisme d'ajustement du stock suit son cours.

À plus long terme, la simulation fait apparaître une légère augmentation permanente du PIB réel à cause d'un accroissement net d'environ 0,4 p. 100 du stock de capital. Cela se reflète en partie

dans la progression du PIB réel que nous observons au cours des dernières années de la période de simulation; cependant, la dernière année de la période montre un effet négatif sur le PIB réel, parce que plusieurs réactions cycliques sont encore en train de se produire.

En ce qui concerne les recettes fiscales provenant des sociétés, l'expérience indique une légère récupération d'impôt nette dans ce secteur, mais elle est de l'ordre de seulement 200 à 300 millions de dollars au maximum. Étant donné que la réduction «nulle» des impôts des sociétés est d'environ 19 p. 100 et que les bénéficiaires des sociétés avant impôt s'améliorent d'au plus 1,4 p. 100 dans la simulation, il ne faut peut-être pas s'étonner de ce faible taux de récupération. Étant donné les relations causales incorporées au modèle FOCUS, une amélioration importante du taux de récupération nécessiterait une stimulation plus marquée du PIB réel (ou des prix).

Si nous considérons la situation d'ensemble des finances fédérales, la récupération est un peu plus conséquente. À la quatrième année de la simulation, 700 millions de dollars, sur la perte *ex ante* de 4 milliards de dollars calculée pour cette année-là, ont été récupérés au moyen d'une augmentation des impôts et taxes de tous genres ou d'une diminution des paiements de transfert. Malheureusement, l'amélioration du solde fédéral ne dure pas. À mesure qu'on avance dans la période, l'encours de la dette fédérale dépasse le niveau de base, ce qui entraîne une hausse des intérêts à payer. À la dixième année de la simulation, le solde budgétaire fédéral s'est en fait *détérioré* de 1,8 milliard de dollars par rapport à la perte de recettes calculée *ex ante*.

Il convient enfin de noter une certaine récupération fiscale au niveau provincial. La réduction du TIS améliore les soldes provinciaux d'un peu moins de 1,2 milliard de dollars, au maximum, à la cinquième année de la simulation.

(2) Quand **les autorités monétaires ciblent l'IPC de base** (tableau 2.4), elles doivent appliquer une politique plus restrictive que dans le cas précédent, puisque nous avons alors observé que l'IPC augmentait de près d'un point de pourcentage, par rapport au niveau de base, à la dixième année. Dans le cas présent, les taux d'intérêt montent de 10 à 15 points de base et le taux de change s'apprécie d'environ 0,1 p. 100 de manière à empêcher l'IPC d'augmenter. En conséquence, bien entendu, l'incidence exercée sur le PIB réel est beaucoup plus faible. L'augmentation, si faible soit-elle, qui est constatée est due à au moins deux facteurs. En premier lieu, une politique monétaire restrictive fait monter le taux de change, ce qui a un effet plus marqué sur l'IPC que sur l'indice implicite des prix du PIB. On peut enregistrer une certaine progression de la demande globale (et donc, à terme, un effet positif sur l'emploi et les salaires), ce qui accroît les prix intérieurs au coût des facteurs, mais non l'IPC, en raison des importations qui entrent dans ce dernier indice – importations qui sont rendues un peu plus économiques par l'appréciation du taux de change. En second lieu, on observe une légère hausse du stock de capital, ce qui permet à la production de s'accroître quelque peu sans imposer de tensions de prix.

Même si le PIB ne change à peu près pas, ses composantes évoluent de manière notable. La baisse du TIS stimule les investissements non résidentiels du secteur privé, encore que cet effet soit certainement moins marqué à cause de la hausse des taux d'intérêt et de la diminution des bénéficiaires des sociétés par rapport à la simulation précédente. Le PIB reste à peu près inchangé

parce que les taux d'intérêt supérieurs freinent considérablement les investissements résidentiels et qu'un dollar en hausse fait obstacle aux exportations.

Comme on peut s'y attendre, les résultats de cette simulation sur les finances fédérales ne sont guère positifs. Il y a *aucune* récupération d'impôt des sociétés. En fait, les pertes de recettes sont un peu plus fortes parce que l'appréciation du dollar ampute quelque peu les bénéfices des sociétés et que les frais d'intérêt grimpent. Le solde budgétaire fédéral subit un effet négatif plus marqué que la perte de recettes *ex ante* durant toute la période, et cet effet ne cesse de s'aggraver. Étant donné que l'activité économique nette et l'inflation ne changent à peu près pas, les autres recettes et les dépenses de programmes sont à peu près les mêmes que dans le scénario de référence, mais la hausse des taux d'intérêt se répercute immédiatement sur les frais de la dette publique. Ensuite, comme la dette s'accroît en raison des déficits accumulés, la hausse des frais d'intérêt s'amplifie.

(3) Si, enfin, **les autorités monétaires ciblent le PIB nominal**, l'augmentation du PIB réel est encore plus faible et s'accompagne d'une légère diminution des prix. L'accroissement du stock de capital est encore plus faible, et l'incidence négative exercée sur les recettes fiscales dans le secteur des sociétés et le solde budgétaire fédéral est plus prononcée. Il faut noter que cette simulation n'est ni particulièrement intéressante, ni spécialement pertinente dans le cas d'une réduction pure du TIS. Il reste que cette réaction des autorités monétaires peut constituer une alternative intéressante quand la réduction d'impôt des sociétés est combinée à des mesures compensatoires. C'est pourquoi elle est incluse ici pour les besoins de la comparaison.

2.4 Simulation de l'incidence d'une réduction du TIS accompagnée de mesures compensatoires choisies

Il ressort clairement des simulations qui viennent d'être présentées qu'une importante réduction du TIS aura un effet négatif considérable sur le déficit fédéral, même *ex post*. Aussi envisagerons-nous plusieurs mesures compensatoires qui pourraient accompagner une réduction du TIS afin d'éviter une aggravation du déficit fédéral.

Dans chacune des simulations exposées ci-après, la mesure compensatoire a été étalonnée de manière à produire une augmentation des recettes égale à la perte de recettes entraînée *ex ante* par la réduction du TIS. Ainsi, par exemple, si cette réduction «coûte» 4 milliards de dollars en l'an 2000 et que la mesure compensatoire choisie est une hausse de l'impôt des particuliers, celui-ci est augmenté de 4 milliards de dollars en l'an 2000, et ainsi de suite pour chaque année de la période de simulation et pour chaque mesure compensatoire envisagée. Bien entendu, comme la réduction du TIS et la mesure compensatoire choisie peuvent avoir des répercussions extrêmement différentes sur l'économie et que ces répercussions peuvent varier selon la réaction présumée des autorités monétaires, l'incidence *ex post* sur le déficit fédéral ne sera vraisemblablement pas neutre.

Les mesures compensatoires envisagées consistent en :

- 1) une hausse des impôts fédéraux sur le revenu des particuliers;
- 2) un relèvement du taux de cotisation à l'AE;
- 3) un élargissement de l'assiette de l'impôt des sociétés par une diminution des déductions pour amortissement.

2.4.1 Hausse compensatoire de l'impôt des particuliers

Dans cette simulation, l'impôt fédéral des particuliers est augmenté du montant de la réduction des impôts fédéraux des sociétés en solution «nulle». Cette hausse d'impôt n'a, dans le modèle, aucun effet sur l'offre (p. ex. elle n'a pas d'effet négatif sur l'effort au travail ni sur le taux d'activité). L'incidence observée résulte presque entièrement d'une réduction du revenu disponible et des effets multiplicateurs subséquents.

Les résultats de cette expérience, selon les trois réactions possibles des autorités monétaires, sont présentés aux tableaux 2.6 à 2.8. Il ressort des résultats que, lorsque la Banque du Canada **cible la masse monétaire de base**, la hausse des impôts des particuliers a un effet plus marqué sur l'économie que la réduction du TIS. Pendant les premières années de la simulation, on constate un effet négatif tant sur le PIB que sur les prix. Comme l'emploi diminue par rapport au scénario de référence, il y a un effet négatif retardé sur les salaires réels et, ensuite, un redressement de la production réelle au cours des dernières années. Nous avons confirmé, à partir de simulations à long terme effectuées au moyen du modèle FOCUS, que ce phénomène s'inscrivait dans le cadre d'un profil oscillatoire de réaction du modèle à un choc de la demande, qui s'amortit en longue période. On observe cependant aussi un certain effet positif au cours des dernières années, grâce à l'augmentation du stock du capital induite par la réduction de l'impôt des sociétés. Enfin, même si l'incidence du choc combiné sur le déficit est neutre *ex ante*, l'effet plus marqué de la hausse de l'impôt des particuliers sur la demande, qui entraîne une réduction du TIS, a également un effet négatif sur le déficit fédéral pendant presque toute la période. Malgré un léger revirement au cours de la dernière année de simulation, grâce au redressement du PIB, le ratio de la dette fédérale au PIB reste supérieur de près de 1 point de pourcentage en raison de l'accumulation antérieure des déficits.

Chose intéressante, cette simulation produit un effet plus marqué sur l'investissement que la réduction du TIS considérée isolément. Au bout de sept ans, l'investissement est accru de plus de 1 milliard de dollars par rapport au scénario de référence et, la dernière année de la période, il est en hausse de 1,5 milliard de dollars. Il reste que les deux chiffres sont de beaucoup inférieurs à la diminution de 3 à 5 milliards de dollars des recettes d'impôt des sociétés. Cette stimulation supplémentaire s'explique par le fait que, quand l'impôt des particuliers augmente, les taux d'intérêt baissent davantage qu'en l'absence de mesures compensatoires, ce qui produit un léger effet de stimulation sur l'investissement.

Lorsque la Banque du Canada **cible l'IPC de base**, une bonne partie de l'effet négatif du choc combiné est contrecarrée par une politique monétaire un peu moins restrictive. L'incidence produite sur le PIB fluctue légèrement autour de zéro, et il semble qu'en fin de compte la hausse du stock de capital favorisée par une réduction de l'impôt des sociétés ait, en termes nets, un effet positif sur le PIB. Les répercussions sur le déficit oscillent elles aussi dans ce cas, entraînant au cours des dernières années une légère réduction du ratio de la dette fédérale au PIB.

Enfin, quand la Banque du Canada **cible le PIB nominal**, on observe une très faible variation, s'il en est, du PIB réel ou des prix. Au cours des dernières années, on constate une faible hausse du PIB réel sans tensions inflationnistes, ce qui indique que l'accroissement de 0,7 p. 100 du stock de capital, obtenue à la dixième année, a un effet sur l'offre. Cette simulation est en fait celle qui génère la plus forte croissance durable de l'investissement parmi tous les scénarios envisagés – mais les investissements supplémentaires de 1,5 milliard de dollars engendrés à la dixième année de la période de simulation sont quand même de beaucoup inférieurs à l'effet *ex ante* de la réduction du TIS. Les répercussions sur le solde budgétaire fédéral sont faibles mais toujours positives, grâce en grande partie à la diminution des taux d'intérêt que la Banque du Canada peut provoquer en raison de l'effet budgétaire net restrictif que produisent en combinaison la réduction de l'impôt des sociétés et la hausse de l'impôt des particuliers. Au niveau provincial, on observe cependant un léger effet négatif. Cela est dû au fait qu'une baisse des taux d'intérêt a un effet relativement moins marqué sur les dépenses provinciales et que le changement de composition du PIB (la consommation diminuant au profit de l'investissement et des exportations nettes) qui résulte des deux mesures combinées déprime les recettes tirées par les provinces de la taxation des ventes au détail. (Le produit de la TPS diminue lui aussi, mais sa baisse n'est pas supérieure à la réduction des intérêts de la dette publique.)

2.4.2 Relèvement compensatoire des cotisations d'assurance-emploi

Dans cette simulation, nous examinons l'effet qu'aurait l'introduction de nouvelles charges sociales – ou leur augmentation – afin de compenser une réduction du TIS. Nous avons choisi de prendre pour hypothèse un relèvement du taux de cotisation à l'AE, puisqu'il s'agit de la seule charge sociale en vigueur au niveau fédéral (et, par conséquent, de la seule qui soit prise en compte dans le modèle FOCUS)⁷. Il est peu vraisemblable que l'AE puisse être utilisée à cette fin, puisque le taux de cotisation est, au moins indirectement, rattaché au solde du compte d'AE. De plus, les cotisations sont payées à la fois par les employeurs et les employés (dans un rapport de 1,4 à 1), alors que des charges sociales «pures» frapperaient uniquement les employeurs (même si elles étaient probablement répercutées, à terme, sur les salaires réels). Il reste que, en presumant un relèvement du taux de cotisation à l'AE, nous devrions avoir une idée de l'effet produit par une hausse des charges sociales pures combinée à une réduction de l'impôt des sociétés. Comme nous le verrons, le modèle indique dans l'ensemble qu'un relèvement des taux de cotisation à l'AE compenserait mal une réduction du TIS; les résultats seraient encore pires si l'on recourrait à une taxe pure sur la masse salariale payée uniquement par les employeurs.

⁷ Les autres charges sociales incluses dans le modèle sont les cotisations des employeurs et des employés au RPC-RRQ et les taxes provinciales sur la masse salariale.

Pour procéder aux simulations, nous avons calculé le relèvement des cotisations d'AE nécessaire *ex ante* pour générer les mêmes recettes que celles qui sont perdues lorsqu'on réduit le TIS. Il s'avère que le relèvement nécessaire (la partie patronale) varie entre 0,0045 et 0,0055 p. 100, quand le taux de cotisation des employés en 1996 est de 0,0295 p. 100. Par conséquent, le relèvement nécessaire est d'environ 17 p. 100 du taux de cotisation actuel. Étant donné que, dans le scénario de référence, le taux de cotisation à l'AE descend à 0,019 p. 100 en l'an 2004, le relèvement nécessaire représente un pourcentage encore plus important de la cotisation de base au cours des années ultérieures.

Les tableaux 2.9 à 2.11 présentent les résultats obtenus en fonction des trois réactions présumées des autorités monétaires.

Quand la Banque du Canada **cible la masse monétaire de base**, les deux mesures combinées ont un effet fortement négatif sur le PIB pendant au moins six ans. Un léger redressement s'amorce la neuvième année et, à la fin de la période de simulation, l'accroissement du stock de capital est plus faible que lorsque la mesure compensatoire est une hausse de l'impôt des particuliers. De plus, pendant les premières années de la simulation, l'incidence sur les prix est positive, malgré la baisse du PIB. Cela est dû au fait que la partie patronale du relèvement des cotisations d'AE est répercutée, au moins en partie, sur les prix, puisqu'elle accroît les coûts unitaires de main-d'œuvre. Ce n'est qu'après plusieurs années de chômage supérieur à ce qu'il est dans le scénario de référence que les salaires réels diminuent dans une mesure suffisante pour absorber le relèvement des cotisations d'AE, du point de vue des employeurs. Étant donné la baisse du PIB et la diminution sensible de la consommation, il ne faut pas s'étonner que les déficits fédéral et provinciaux soient aggravés pendant une bonne partie de la période de simulation.

Du fait que cette mesure compensatoire particulière accroît en fait l'inflation à court et à moyen terme, lorsque la **Banque du Canada cible l'IPC**, le repli initial de l'économie est encore aggravé dans un premier temps : la réduction du PIB atteint un niveau irréaliste de 3 p. 100 la deuxième année de la simulation. Ce repli prononcé entraîne un redressement plus rapide de la production par le biais d'une réduction des salaires et des prix; la Banque du Canada, pour atteindre sa cible constituée par l'IPC de base, adopte alors une politique expansionniste. Il en résulte une surréaction dans l'autre sens, ce qui provoque un nouveau resserrement des autorités monétaires, et ainsi de suite. Lors d'un choc de ce genre, qui entraîne une inflation par les coûts, la poursuite rigide d'une cible constituée par l'IPC entraîne des oscillations excessives. Il reste que l'effet moyen sur le PIB est nettement négatif; le stock de capital, dans l'ensemble, paraît diminuer du fait que l'effet positif d'une réduction du TIS est compensé, et au-delà, par des taux d'intérêt beaucoup plus élevés. La simulation produit aussi des effets négatifs sur le solde budgétaire fédéral, le ratio de la dette fédérale au PIB augmentant de plusieurs points de pourcentage.

Le résultat est moins défavorable lorsqu'on présume que la **Banque du Canada cible le PIB nominal** (voir le tableau 2.11). On observe une incidence négative prolongée sur le PIB (et un effet positif sur les prix), mais la hausse des charges sociales finit par être répercutée, de sorte que les prix et la production reviennent au voisinage de leur niveau de base. Le stock de capital est accru (bien que dans une mesure moindre, là encore, que si l'on accroît l'impôt des

particuliers), mais on observe une période prolongée d'augmentation des déficits, qui fait monter le ratio de la dette fédérale au PIB d'environ 5 points de pourcentage la dixième année.

2.4.3 Réduction compensatoire des déductions pour amortissement

Dans le dernier ensemble de simulations, nous présumons que l'effet d'une réduction du TIS sur les finances fédérales est compensé par un élargissement de l'assiette fiscale, plus précisément au moyen d'une réduction des déductions pour amortissement (DPA) sur les nouveaux investissements. Les premiers tests effectués à l'aide du modèle ont indiqué que, pour compenser une réduction de 0,5 point du TIS, il fallait éliminer, ou à peu près, les DPA sur les nouveaux investissements. Nous avons plutôt décidé d'appliquer une réduction de 20 p. 100 des DPA et de réduire le TIS dans une proportion représentant à peu près le même montant de recettes. À partir du modèle et du scénario de référence, nous avons conclu qu'une réduction de 1 point de pourcentage du TIS était nécessaire pour produire un effet à peu près neutre *ex ante*. Les résultats de la solution nulle, quand ces deux mesures sont combinées, sont présentés au tableau 2.12.

Les résultats des deux mesures sont exposées aux tableaux 2.13 à 2.15, selon les différentes réactions des autorités monétaires. Passons immédiatement au cas dans lequel la Banque du Canada cible le PIB nominal de base (tableau 2.15). Comme on peut le constater, on observe une légère réduction du PIB et une très faible augmentation des prix. L'effet s'accroît au fil du temps, du côté de l'offre, parce que le stock de capital réel diminue, en fait, par rapport au scénario de référence dans ce cas. Plus précisément, la réduction des DPA a un effet plus marqué sur l'investissement que la diminution du TIS. On constate que l'investissement est constamment inférieur au niveau de base. La Banque du Canada est obligée de réduire quelque peu les taux d'intérêt pour stimuler les investissements résidentiels, la consommation et les exportations nettes – ces dernières par le biais d'une légère dépréciation du taux de change.

Chose intéressante, cette simulation a une incidence positive sur le solde budgétaire fédéral au cours de toute la période, sauf la première année. Le PIB est légèrement plus faible, mais il en va de même des taux d'intérêt, ce qui a un effet positif sur les intérêts de la dette publique. En outre, la composition de la demande finale évolue au détriment de l'investissement et en faveur (entre autres choses) de la consommation et de la construction résidentielle, deux éléments qui sont davantage assujettis à la TPS et aux taxes provinciales de vente. En fin de compte, l'effet positif produit sur les soldes budgétaires se cumule au fil des années pour engendrer une réduction des intérêts de la dette publique.

2.4.4 Comparaison des diverses mesures compensatoires

Le tableau 2.16 permet de comparer les résultats des différentes mesures compensatoires sur le PIB réel, le stock de capital et le solde budgétaire fédéral. On présente les résultats obtenus lorsque la Banque du Canada cible le PIB nominal de base; cette réaction des autorités monétaires est celle qui produit les résultats les plus favorables à long terme, tout en respectant à peu près la cible à long terme annoncée par la Banque.

Même si l'évaluation dépend du poids accordé aux différents objectifs, il nous apparaît que la hausse de l'impôt des particuliers (bien que peu attrayante du point de vue politique) est la meilleure solution. D'après la cible de politique monétaire qui est choisie, il n'y a aucune diminution à court terme du PIB, et l'on constate une modeste amélioration à long terme grâce à une hausse progressive du stock de capital. Il n'y a aucun effet sur l'inflation, et le solde budgétaire fédéral est légèrement amélioré. Ces derniers résultats indiquent que, si l'on vise un effet neutre sur les finances fédérales *ex post*, il faut augmenter l'impôt des particuliers dans une mesure un peu plus faible que nous l'avons présumé. Par ailleurs, un relèvement des charges sociales entraîne une perte de production à court terme, un effet moins marqué sur le stock de capital et une incidence négative *ex post* sur le déficit fédéral. Enfin, une réduction des déductions pour amortissement entraîne une *baisse* des investissements et du stock de capital.

Tableau 2.2

Effets d'une réduction de 5 points du taux de l'impôt fédéral des sociétés sur les recettes fiscales

Simulation	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Effet sur les recettes fédérales (milliards de dollars)										
Solution nulle	-3,1	-3,3	-3,6	-4,0	-4,4	-4,6	-4,8	-5,0	-5,1	-5,2
Cibles des autorités monétaires : masse monétaire de base (variation par rapport à la solution nulle)	-3,0	-3,2	-3,5	-3,8	-4,2	-4,4	-4,6	-4,8	-4,9	-5,0
	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Cible des autorités monétaires : IPC de base (variation par rapport à la solution nulle)	-3,1	-3,3	-3,7	-4,1	-4,5	-4,7	-4,9	-5,0	-5,2	-5,3
	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,1
Cible des autorités monétaires : PIB nominal de base (variation par rapport à la solution nulle)	-3,1	-3,3	-3,7	-4,1	-4,5	-4,7	-4,9	-5,0	-5,2	-5,3
	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,1
Effet sur le solde budgétaire fédéral (milliards de dollars)										
Solution nulle	-3,1	-3,3	-3,6	-4,0	-4,4	-4,6	-4,8	-5,0	-5,1	-5,2
Cibles des autorités monétaires : masse monétaire de base (variation par rapport à la solution nulle)	-3,1	-3,1	-3,1	-3,3	-3,7	-4,1	-4,8	-5,5	-6,3	-7,0
	0,0	0,2	0,5	0,7	0,7	0,5	0,0	-0,5	11,4	-1,8
Cible des autorités monétaires : IPC de base (variation par rapport à la solution nulle)	-3,2	-3,6	-4,4	-5,0	-5,6	-6,2	-6,8	-7,3	-7,9	-8,6
	-0,1	-0,3	-0,8	-1,0	-1,2	-1,6	-2,0	-2,3	-2,8	-3,4
Cible des autorités monétaires : PIB nominal de base (variation par rapport à la solution nulle)	-3,3	-3,9	-4,6	-5,2	-5,8	-6,4	-7,0	-7,6	-8,3	-8,9
	-0,2	-0,6	-1,0	-1,2	-1,4	-1,8	-2,2	-2,6	-3,2	-3,7

Tableau 2.3

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 5 points du taux d'imposition des sociétés
Cible des autorités monétaires : masse monétaire de base

Simulation	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	0,07	0,24	0,37	0,43	0,43	0,36	0,24	0,13	0,02	-0,04
PIB réel (variation en milliards de \$ de 1986)	0,45	1,57	2,57	3,10	3,15	2,71	1,92	1,01	0,20	-0,32
Consommation	0,01	0,18	0,40	0,54	0,57	0,53	0,42	0,28	0,15	0,05
Investissement des entreprises	0,39	0,71	0,80	0,79	0,73	0,65	0,55	0,44	0,35	0,28
Construction non résidentielle	0,44	0,86	1,10	1,17	1,16	1,12	1,06	1,01	0,99	1,01
Machines et matériel	0,37	0,65	0,70	0,66	0,59	0,50	0,39	0,26	0,15	0,05
Construction résidentielle	0,05	0,33	0,70	0,92	0,87	0,58	0,15	-0,30	-0,66	-0,86
Exportations	0,02	0,08	0,15	0,20	0,22	0,21	0,17	0,12	0,07	0,03
Importations	0,02	0,11	0,26	0,36	0,41	0,41	0,37	0,29	0,21	0,14
Indice des prix à la consommation	0,01	0,03	0,09	0,19	0,32	0,48	0,63	0,76	0,85	0,89
Inflation de l'IPC (variation en points de %)	0,01	0,03	0,06	0,10	0,14	0,16	0,16	0,13	0,09	0,04
Productivité du travail	0,06	0,15	0,17	0,15	0,12	0,08	0,04	0,01	0,00	0,00
Stock de capital	0,01	0,08	0,16	0,24	0,30	0,35	0,38	0,40	0,40	0,39
Emploi (variation en %)	0,02	0,11	0,23	0,31	0,33	0,29	0,22	0,12	0,03	-0,04
Emploi (variation en milliers)	3,00	16,0	33,4	46,8	50,8	45,7	34,0	19,2	4,5	-6,7
Taux de chômage (variation en points de %)	-0,01	0,08	-0,15	-0,20	-0,21	-0,18	-0,12	-0,05	0,01	0,05
Taux des oblig. indust. (variation en points de %)	0,01	0,03	0,05	0,07	0,07	0,08	0,08	0,07	0,07	0,06
Taux de change (\$US/\$C)	-0,05	-0,18	-0,33	-0,48	-0,60	-0,70	-0,76	-0,78	-0,78	-0,76
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	-0,19	-0,70	-1,19	-1,58	-1,82	-1,95	-1,97	-1,92	-1,87	-1,90
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	-3,08	-3,05	-3,12	-3,30	-3,68	-4,14	-4,76	-5,45	-6,26	-6,96
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	0,20	0,44	0,66	0,87	1,12	1,40	1,73	2,11	2,52	2,97
Excédent/déficit prov. (variation en milliards \$)	0,09	0,46	0,79	1,05	1,16	1,12	0,95	0,72	0,48	0,30
Recettes fédérales – impôts des sociétés (variation en %)	-19,35	-19,08	-18,89	-18,72	-18,66	-18,70	-18,77	-18,83	-18,86	-18,83
Recettes fédérales – impôts des sociétés (variation en milliards \$)	-3,03	-3,22	-3,50	-3,82	-4,18	-4,43	-4,63	-4,78	-4,92	-5,00

Tableau 2.4

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 5 points du taux d'imposition des sociétés
Cible des autorités monétaires : IPC de base

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	0,05	0,08	0,06	0,03	0,02	0,02	0,02	0,04	0,04	0,00
PIB réel (variation en milliards \$ de 1986)	0,29	0,54	0,43	0,18	0,14	0,14	0,12	0,33	0,32	0,04
Consommation	0,01	0,17	0,31	0,32	0,26	0,22	0,22	0,23	0,24	0,22
Investissement des entreprises	0,37	0,53	0,35	0,20	0,22	0,30	0,27	0,20	0,16	0,05
Construction non résidentielle	0,41	0,66	0,67	0,64	0,69	0,74	0,73	0,73	0,72	0,66
Machines et matériel	0,36	0,48	0,25	0,05	0,07	0,15	0,12	0,03	-0,02	-0,15
Construction résidentielle	-0,04	-0,40	-0,67	-0,61	-0,37	-0,31	-0,48	-0,44	-0,42	-0,60
Exportations	0,00	0,00	-0,04	-0,07	-0,09	-0,10	-0,09	-0,08	-0,07	-0,07
Importations	0,05	0,18	0,27	0,25	0,21	0,20	0,17	0,13	0,14	0,11
Indice des prix à la consommation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Productivité du travail	0,04	0,04	0,02	0,00	0,02	0,03	0,03	0,05	0,04	0,02
Stock de capital	0,01	0,07	0,12	0,14	0,14	0,16	0,18	0,19	0,19	0,19
Emploi (variation en %)	0,01	0,04	0,05	0,03	0,00	-0,01	-0,01	0,00	0,00	-0,01
Emploi (variation en milliers)	2,1	6,4	7,2	3,8	0,3	-1,1	-1,8	-0,5	0,7	-1,6
Taux de chômage (variation en points de %)	-0,01	-0,03	-0,03	-0,01	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,01
Taux des obligations industrielles (variation en points de %)	0,04	0,13	0,17	0,14	0,11	0,13	0,16	0,16	0,19	0,21
Taux de change (\$US/\$C)	0,00	0,02	0,08	0,13	0,15	0,16	0,14	0,11	0,11	0,12
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	-0,28	-1,11	-1,78	-2,19	-2,44	-2,76	-3,07	-3,35	-3,92	-4,52
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	-3,16	-3,62	-4,35	-5,03	-5,61	-6,15	-6,80	-7,29	-7,90	-8,62
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	0,22	0,58	0,99	1,45	1,92	2,40	2,89	3,38	3,88	4,40
Excédent/déficit prov. (variation en milliards \$)	0,08	0,33	0,45	0,45	0,39	0,35	0,38	0,44	0,46	0,42
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en %)	-19,47	-19,59	-19,76	-19,89	-19,90	-19,92	-19,91	-19,84	-19,89	-19,98
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en milliards \$)	-3,05	-3,31	-3,67	-4,06	-4,45	-4,72	-4,91	-5,03	-5,19	-5,31

Tableau 2.5

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 5 points du taux d'imposition des sociétés
Cible des autorités monétaires : PIB nominal de base

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03	0,03	0,03	0,02	0,02
PIB réel (variation en milliards \$ de 1986)	0,09	0,16	0,16	0,16	0,18	0,21	0,23	0,23	0,13	0,15
Consommation	0,01	0,15	0,28	0,28	0,26	0,24	0,25	0,25	0,22	0,18
Investissement des entreprises	0,34	0,42	0,25	0,18	0,23	0,25	0,19	0,11	0,06	0,05
Construction non résidentielle	0,37	0,55	0,60	0,64	0,70	0,72	0,71	0,69	0,67	0,71
Machines et matériel	0,33	0,37	0,13	0,03	0,08	0,09	0,02	-0,07	-0,14	-0,15
Construction résidentielle	-0,20	-0,77	-0,84	-0,55	-0,34	-0,38	-0,47	-0,49	-0,48	-0,42
Exportations	-0,01	-0,04	-0,06	-0,09	-0,10	-0,09	-0,08	-0,08	-0,08	-0,07
Importations	0,07	0,16	0,21	0,21	0,20	0,19	0,16	0,13	0,11	0,07
Indice des prix à la consommation	-0,01	-0,01	-0,02	-0,03	-0,04	-0,04	-0,04	-0,04	-0,04	-0,04
Inflation de l'IPC (variation en points de %)	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Productivité du travail	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03	0,03	0,03	0,02	0,03
Stock de capital	0,01	0,06	0,10	0,11	0,12	0,14	0,15	0,15	0,15	0,14
Emploi (variation en %)	0,00	0,01	0,01	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01	-0,01
Emploi (variation en milliers)	0,5	1,2	1,3	1,0	0,7	0,4	0,3	0,1	-0,9	-1,6
Taux de chômage (variation en points de %)	0,00	-0,01	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
Taux des oblig. indust. (variation en points de %)	0,07	0,16	0,16	0,13	0,13	0,16	0,18	0,19	0,18	0,18
Taux de change (\$US/\$C)	0,04	0,08	0,13	0,17	0,18	0,17	0,16	0,15	0,14	0,11
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	-0,37	-1,17	-1,76	-2,18	-2,58	-2,92	-3,28	-3,70	-4,24	-4,73
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	-3,28	-3,91	-4,59	-5,17	-5,79	-6,40	-7,04	-7,64	-8,30	-8,90
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	0,24	0,65	1,09	1,55	2,03	2,52	3,03	3,54	4,07	4,60
Excédent/déficit prov. (variation en milliards \$)	0,05	0,27	0,39	0,40	0,39	0,40	0,44	0,46	0,44	0,40
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en %)	-19,61	-19,73	-19,83	-19,87	-19,86	-19,85	-19,84	-19,84	-19,85	-19,74
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en milliards \$)	-3,07	-3,33	-3,68	-4,06	-4,45	-4,70	-4,89	-5,03	-5,18	-5,25

Tableau 2.6

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 5 points du taux d'imposition des sociétés
 Augmentation compensatoire de l'impôt des particuliers (*ex ante*)
 Cible des autorités monétaires : PIB nominal de base

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	-0,15	-0,33	-0,42	-0,39	-0,30	-0,15	0,02	0,18	0,30	0,36
PIB réel (variation en milliards \$ de 1986)	-0,96	-2,21	-2,90	-2,81	-2,22	-1,15	0,17	1,47	2,49	3,06
Consommation	-0,39	-0,83	-1,02	-1,05	-0,98	-0,81	-0,59	-0,36	-0,17	-0,05
Investissement des entreprises	0,32	0,47	0,47	0,52	0,61	0,71	0,84	0,95	1,04	1,09
Construction non résidentielle	0,37	0,57	0,66	0,78	0,93	1,07	1,19	1,28	1,34	1,36
Machines et matériel	0,30	0,43	0,41	0,43	0,50	0,60	0,72	0,85	0,95	1,01
Indice des prix à la consommation	0,00	-0,02	-0,10	-0,21	-0,35	-0,49	-0,62	-0,69	-0,72	-0,69
Inflation de l'IPC (variation en points de %)	0,00	-0,02	-0,07	-0,11	-0,14	-0,15	-0,13	-0,08	-0,02	0,03
Productivité du travail	-0,11	-0,16	-0,11	-0,03	0,03	0,10	0,16	0,21	0,23	0,22
Stock de capital	0,01	0,06	0,11	0,16	0,20	0,26	0,32	0,39	0,46	0,53
Emploi (variation en %)	-0,06	-0,20	-0,33	-0,38	-0,34	-0,25	-0,13	-0,01	0,10	0,17
Emploi (variation en milliers)	-7,9	-28,4	-49,1	-57,0	-52,6	-39,0	-20,6	-1,1	15,9	26,9
Taux de chômage (variation en points de %)	0,04	0,13	0,22	0,24	0,21	0,14	0,06	-0,02	-0,09	-0,13
Taux des oblig. indust. (variation en points de %)	-0,02	-0,04	-0,06	-0,07	-0,07	-0,06	-0,05	-0,04	-0,03	-0,02
Taux de change (\$US/\$C)	0,01	0,07	0,19	0,28	0,35	0,37	0,36	0,32	0,25	0,17
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	0,19	0,64	1,19	1,50	1,57	1,51	1,33	1,10	0,89	0,80
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	-0,30	-0,68	-1,17	-1,47	-1,50	-1,31	-0,95	-0,52	-0,10	0,24
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	0,11	0,29	0,47	0,64	0,79	0,88	0,92	0,90	0,84	0,76
Excédent/déficit prov. (variation en milliards de \$)	-0,28	-0,62	-0,91	-1,01	-0,94	-0,71	-0,38	-0,03	0,28	0,49
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en %)	-20,15	-20,46	-20,61	-20,70	-20,61	-20,46	-20,29	-20,16	-20,08	-20,07
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en milliards \$)	-3,16	-3,46	-3,82	-4,23	-4,61	-4,85	-5,01	-5,11	-5,24	-5,33

Tableau 2.7

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 5 points du taux d'imposition des sociétés
 Augmentation compensatoire de l'impôt des particuliers (*ex ante*)
 Cible des autorités monétaires : IPC de base

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	-0,16	-0,23	0,01	0,17	0,00	0,04	0,25	0,06	-0,03	0,35
PIB réel (variation en milliards \$ de 1986)	-1,00	-1,53	0,06	1,22	0,04	0,32	1,95	0,52	-0,28	2,98
Consommation	-0,39	-0,83	-0,95	-0,77	-0,53	-0,50	-0,52	-0,43	-0,42	-0,42
Investissement des entreprises	0,31	0,55	0,99	1,45	1,02	0,48	0,97	1,25	0,67	1,05
Construction non résidentielle	0,36	0,68	1,23	1,59	1,23	1,08	1,56	1,49	1,16	1,75
Machines et matériel	0,29	0,50	0,92	1,40	0,94	0,28	0,78	1,17	0,52	0,84
Indice des prix à la consommation	0,00	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
Productivité du travail	-0,11	-0,08	0,15	0,17	-0,02	0,09	0,23	0,03	0,04	0,36
Stock de capital	0,01	0,06	0,14	0,27	0,41	0,44	0,46	0,54	0,60	0,61
Emploi (variation en %)	-0,06	-0,17	-0,13	0,02	0,02	-0,04	0,04	0,04	-0,08	0,02
Emploi (variation en milliers)	-8,2	-24,3	-19,8	3,0	3,1	-5,9	5,9	6,2	-12,2	3,8
Taux de chômage (variation en points de %)	0,04	0,11	0,08	-0,02	-0,02	0,02	-0,03	-0,03	0,06	-0,02
Taux des oblig. indust. (variation en points de %)	-0,01	-0,14	-0,30	-0,11	0,11	-0,11	-0,25	0,06	-0,05	-0,36
Taux de change (\$US/\$C)	0,01	-0,09	-0,35	-0,46	-0,38	-0,44	-0,49	-0,30	-0,32	-0,54
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	0,18	1,05	2,28	2,05	1,41	2,53	2,90	1,42	2,64	4,52
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	-0,32	-0,36	0,41	0,85	-0,18	-0,14	1,06	0,34	-0,43	1,29
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	0,12	0,22	0,11	-0,06	-0,02	0,00	-0,14	-0,15	-0,08	-0,23
Excédent/déficit prov. (variation en milliards \$)	-0,29	-0,55	-0,51	-0,25	-0,08	0,02	0,05	-0,13	-0,12	0,23
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en %)	-20,17	-20,03	-19,32	-19,27	-19,74	-19,38	-19,02	-19,89	-19,71	-18,50
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en milliards \$)	-3,16	-3,38	-3,58	-3,94	-4,42	-4,59	-4,69	-5,05	-5,15	-4,92

Tableau 2.8

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 5 points du taux d'imposition des sociétés
 Augmentation compensatoire de l'impôt des particuliers (*ex ante*)
 Cible des autorités monétaires : IPC nominal de base

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	0,02	0,01	0,00	0,00	0,00	0,02	0,04	0,07	0,10	0,12
PIB réel (variation en milliards \$ de 1986)	0,12	0,09	0,00	-0,01	0,03	0,14	0,35	0,58	0,84	1,04
Consommation	-0,39	-0,75	-0,79	-0,72	-0,68	-0,65	-0,59	-0,50	-0,41	-0,31
Investissement des entreprises	0,50	1,02	1,16	1,01	0,89	0,94	1,04	1,06	1,05	1,03
Construction non résidentielle	0,60	1,09	1,25	1,22	1,24	1,32	1,39	1,42	1,43	1,45
Machines et matériel	0,47	0,99	1,13	0,94	0,77	0,81	0,92	0,95	0,93	0,90
Indice des prix à la consommation	0,03	0,06	0,08	0,09	0,08	0,06	0,04	0,01	-0,02	-0,05
Inflation de l'IPC (variation en points de %)	0,03	0,03	0,02	0,01	-0,01	-0,02	-0,03	-0,03	-0,03	-0,03
Productivité du travail	0,02	0,02	0,02	0,05	0,07	0,08	0,11	0,12	0,14	0,15
Stock de capital	0,02	0,10	0,23	0,33	0,41	0,46	0,52	0,58	0,64	0,68
Emploi (variation en %)	0,00	0,00	-0,02	-0,05	-0,06	-0,06	-0,05	-0,04	-0,03	-0,02
Emploi (variation en milliers)	0,7	-0,10	-3,5	-6,9	-8,9	-9,4	-8,5	-7,0	-4,9	-2,9
Taux de chômage (variation en points de %)	0,00	0,00	0,02	0,03	0,04	0,04	0,04	0,03	0,02	0,01
Taux des oblig. Indust. (variation en points de %)	-0,17	-0,20	-0,11	-0,09	-0,12	-0,14	-0,13	-0,11	-0,10	-0,09
Taux de change (\$US/\$C)	-0,22	-0,38	-0,42	-0,46	-0,44	-0,40	-0,36	-0,33	-0,29	-0,23
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	0,68	1,26	1,70	2,16	2,45	2,62	2,77	2,93	3,15	3,33
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	0,34	0,76	0,63	0,41	0,43	0,55	0,62	0,67	0,74	0,86
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	-0,02	-0,10	-0,17	-0,21	-0,24	-0,28	-0,32	-0,36	-0,41	-0,46
Excédent/déficit prov. (variation en milliards \$)	-0,16	-0,29	-0,33	-0,25	-0,23	-0,25	-0,23	-0,15	-0,05	0,05
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en %)	-19,46	-19,45	-19,51	-19,56	-19,63	-19,66	-19,69	-19,73	-19,76	-19,84
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en milliards \$)	-3,05	-3,29	-3,62	-3,99	-4,39	-4,66	-4,86	-5,00	-5,16	-5,27

Tableau 2.9

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 5 points du taux d'imposition des sociétés
 Relèvement compensatoire du taux de cotisation à l'AE (*ex ante*)
 Cible des autorités monétaires : PIB nominal de base

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	-0,32	-0,76	-1,03	-1,15	-1,10	-0,85	-0,47	-0,06	0,31	0,57
PIB réel (variation en milliards \$ de 1986)	-2,07	-5,05	-7,15	-8,24	-8,10	-6,45	-3,68	-0,46	2,58	4,81
Consommation	-0,43	-1,14	-1,62	-1,84	-1,86	-1,64	-1,22	-0,72	-0,24	0,14
Investissement des entreprises	0,25	0,25	0,12	0,07	0,11	0,26	0,50	0,77	1,01	1,16
Construction non résidentielle	0,20	0,28	0,31	0,40	0,56	0,82	1,12	1,39	1,60	1,72
Machines et matériel	0,26	0,24	0,05	-0,04	-0,04	0,08	0,30	0,57	0,82	0,99
Indice des prix à la consommation	0,40	0,69	0,74	0,69	0,48	0,18	-0,14	-0,41	-0,58	-0,62
Inflation de l'IPC (variation en points de %)	0,41	0,29	0,05	-0,06	-0,21	-0,31	-0,32	-0,27	-0,17	-0,04
Productivité du travail	-0,17	-0,32	-0,30	-0,22	-0,12	0,03	0,18	0,29	0,35	0,35
Stock de capital	0,01	0,04	0,06	0,06	0,06	0,08	0,11	0,18	0,27	0,37
Emploi (variation en %)	-0,18	-0,50	-0,81	-1,00	-1,04	-0,91	-0,66	-0,33	-0,01	0,25
Emploi (variation en milliers)	-25,3	-71,6	-118,5	-150,3	-158,6	-141,0	-103,1	-53,1	-1,3	41,5
Taux de chômage (variation en points de %)	0,12	0,34	0,54	0,66	0,67	0,56	0,38	0,15	-0,07	-0,23
Taux des oblig. indust. (variation en points de %)	-0,01	-0,04	-0,07	-0,09	-0,10	-0,09	-0,08	-0,05	-0,02	0,01
Taux de change (\$US/\$C)	-0,13	-0,15	0,00	0,15	0,30	0,40	0,42	0,34	0,18	-0,02
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	-0,34	0,00	0,91	1,61	1,95	1,99	1,67	1,10	0,45	-0,07
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	-0,25	-1,03	-2,05	-2,91	-3,40	-3,44	-2,76	-1,77	-0,59	0,55
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	-0,02	0,15	0,45	0,80	1,17	1,47	1,66	1,72	1,65	1,49
Excédent/déficit prov. (variation en milliards \$)	-0,22	-0,70	-1,28	-1,70	-1,82	-1,55	-0,91	-0,08	0,79	1,52
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en %)	-20,26	-20,41	-20,70	-20,76	-20,65	-20,29	-19,86	-19,36	-18,99	-18,76
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en milliards \$)	-3,18	-3,45	-3,84	-4,24	-4,62	-4,81	-4,90	-4,91	-4,96	-4,99

Tableau 2.10

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 5 points du taux d'imposition des sociétés
 Relèvement compensatoire du taux de cotisation à l'AE (*ex ante*)
 Cible des autorités monétaires : IPC de base

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	-2,45	-3,29	1,17	1,24	-2,97	-0,37	2,92	-2,77	-2,79	3,80
PIB réel (variation en milliards \$ de 1986)	-15,71	-21,91	8,08	8,87	-22,01	-2,84	22,88	-22,27	-23,08	32,14
Consommation	-0,45	-2,06	-2,85	-0,78	1,28	-0,21	-0,75	0,72	-0,84	-1,90
Investissement des entreprises	-1,75	-4,68	2,16	8,98	-1,30	-7,33	4,41	3,78	-8,50	0,38
Construction non résidentielle	-2,41	-4,06	3,59	5,62	-3,59	-3,23	5,47	-0,84	-6,48	4,22
Machines et matériel	-1,51	-4,90	1,67	10,09	-0,55	-8,65	4,08	5,26	-9,14	-0,83
Construction résidentielle	-10,37	-16,83	14,06	14,44	-22,51	-8,29	23,11	-8,81	-23,81	19,78
Exportations	-1,17	-1,92	-0,17	0,28	-1,07	-0,30	0,94	-1,11	-1,23	1,49
Importations	1,82	-1,71	-3,54	2,45	3,23	-3,85	-0,97	5,73	-3,15	-5,34
Indice des prix à la consommation	0,01	0,01	0,00	0,00	0,01	-0,02	-0,02	0,01	0,00	-0,05
Productivité du travail	-1,81	-1,03	2,55	0,58	-2,55	1,18	2,49	-2,98	-0,64	4,03
Stock de capital	-0,04	-0,43	-0,73	0,13	0,87	0,07	-0,38	0,47	0,18	-0,69
Emploi (variation en %)	-0,91	-2,53	-1,16	0,74	-0,71	-1,49	0,66	-0,05	-2,32	0,11
Emploi (variation en milliers)	-128,2	-363,6	-170,3	111,4	-108,9	-231,5	104,0	-7,9	-373,3	18,4
Taux de chômage (variation en points de %)	0,63	1,71	0,69	-0,62	0,46	0,98	-0,54	0,02	1,60	-0,18
Taux des oblig. indust. (variation en points de %)	1,98	-0,22	-3,35	1,06	4,06	-1,77	-2,01	4,85	-0,19	-2,96
Taux de change (\$US/\$C)	2,93	2,73	-0,59	0,02	2,25	-0,57	-1,29	3,17	0,71	-3,08
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	-6,92	-1,19	9,15	-7,59	-16,51	9,08	2,95	-32,32	2,27	22,88
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	-7,92	-13,47	5,25	5,92	-18,76	-9,32	10,52	-14,41	-24,56	5,34
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	1,60	3,83	1,80	0,54	3,35	3,87	1,77	3,79	6,21	4,03
Excédent/déficit prov. (variation en milliards \$)	-1,70	-3,60	-1,67	-0,20	0,11	1,33	1,67	-2,10	-1,44	3,76
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en %)	-29,91	-25,73	-18,20	-22,43	-31,41	-18,13	-17,29	-37,26	-24,41	-15,26
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en milliards \$)	-4,69	-4,35	-3,38	-4,58	-7,03	-4,30	-4,26	-9,45	-6,37	-4,06

Tableau 2.11

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 5 points du taux d'imposition des sociétés
 Relèvement compensatoire du taux de cotisation à l'AE (*ex ante*)
 Cible des autorités monétaires : IPC nominal de base

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	-0,37	-0,63	-0,71	-0,71	-0,62	-0,46	-0,30	-0,14	0,00	0,11
PIB réel (variation en milliards \$ de 1986)	-2,40	-4,21	-4,88	-5,06	-4,56	-3,53	-2,36	-1,13	0,02	0,95
Consommation	-0,44	-1,15	-1,55	-1,61	-1,49	-1,25	-0,96	-0,71	-0,48	-0,30
Investissement des entreprises	0,17	0,34	0,67	0,81	0,74	0,67	0,67	0,70	0,75	0,80
Construction non résidentielle	0,12	0,43	0,82	1,01	1,10	1,21	1,30	1,38	1,45	1,51
Machines et matériel	0,18	0,31	0,61	0,75	0,61	0,49	0,46	0,48	0,53	0,58
Indice des prix à la consommation	0,40	0,70	0,80	0,84	0,76	0,61	0,43	0,26	0,11	-0,01
Inflation de l'IPC (variation en points de %)	0,40	0,31	0,09	0,04	-0,07	-0,16	-0,18	-0,17	-0,16	-0,12
Productivité du travail	-0,20	-0,21	-0,12	-0,05	0,01	0,08	0,12	0,15	0,17	0,18
Stock de capital	0,01	0,03	0,09	0,17	0,25	0,30	0,34	0,38	0,43	0,47
Emploi (variation en %)	-0,21	-0,47	-0,63	-0,70	-0,66	-0,56	-0,43	-0,29	-0,16	-0,05
Emploi (variation en milliers)	-29,2	-68,1	-92,8	-104,3	-100,7	-86,1	-67,3	-46,5	-26,1	-8,7
Taux de chômage (variation en points de %)	0,14	0,32	0,42	0,46	0,42	0,34	0,25	0,15	0,07	0,00
Taux des oblig. indust. (variation en points de %)	0,02	-0,19	-0,22	-0,18	-0,14	-0,11	-0,08	-0,07	-0,05	-0,04
Taux de change (\$US/\$C)	-0,07	-0,30	-0,36	-0,45	-0,48	-0,44	-0,37	-0,31	-0,26	-0,23
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	-0,42	0,48	1,43	2,12	2,56	2,63	2,42	2,23	2,09	2,06
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	-0,50	-0,56	-0,66	-1,03	-1,23	-1,24	-0,94	-0,61	-0,23	0,16
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	0,03	0,10	0,16	0,24	0,35	0,45	0,53	0,57	0,58	0,55
Excédent/déficit prov. (variation en milliards \$)	-0,26	-0,63	-1,00	-1,10	-0,97	-0,70	-0,37	-0,01	0,33	0,64
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en %)	-20,41	-19,93	-19,89	-19,56	-19,32	-19,18	-19,15	-19,10	-19,13	-19,17
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en milliards \$)	-3,20	-3,37	-3,69	-3,99	-4,32	-4,55	-4,72	-4,84	-4,99	-5,10

Tableau 2.12

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 1 point de pourcentage du taux de l'impôt fédéral des sociétés
 combinée à une réduction de 20 % des provisions pour consommation de capital
 Incidence sur les recettes fiscales (impôt des sociétés) avant effet «multiplicateur»

	1997-2006									
Variation du taux «supérieur» de l'impôt fédéral des sociétés										
en points de pourcentage	-1,0									
en % du taux de base	-2,9									
	1997-2006									
Variation du taux marginal effectif total de l'impôt des sociétés										
en points de pourcentage	-1,0									
en % du taux de base	-2,5									
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Variation des recettes fiscales (impôt des sociétés) avant effet «multiplicateur» ou «rétroaction»										
en milliards de \$	-0,23	-0,02	0,07	0,14	0,17	0,16	0,14	0,10	0,04	-0,02
en % des recettes de base	-1,4	-0,1	0,4	0,7	0,7	0,7	0,6	0,4	0,2	-0,1

Tableau 2.13

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 1 point du taux d'imposition des sociétés
 Diminution compensatoire de 20 % des déductions pour amortissement
 Cible des autorités monétaires : PIB nominal de base

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	-0,11	-0,22	-0,27	-0,25	-0,19	-0,12	-0,04	0,02	0,04	0,02
PIB réel (variation en milliards \$ de 1986)	-0,73	-1,50	-1,84	-1,79	-1,44	-0,88	-0,30	0,13	0,31	0,18
Consommation	-0,02	-0,09	-0,16	-0,17	-0,11	-0,02	0,09	0,19	0,24	0,26
Investissement ment	-0,78	-1,32	-1,36	-1,28	-1,20	-1,13	-1,08	-1,05	-1,05	-1,08
Construction non résidentielle	-0,53	-0,89	-1,00	-0,98	-0,95	-0,92	-0,90	-0,91	-0,94	-1,00
Machines et matériel	-0,88	-1,47	-1,48	-1,37	-1,28	-1,19	-1,14	-1,10	-1,09	-1,10
Indice des prix à la consommation	-0,01	-0,03	-0,09	-0,15	-0,22	-0,28	-0,32	-0,32	-0,29	-0,24
Inflation de l'IPC (variation en points de %)	-0,01	-0,03	-0,05	-0,07	-0,07	-0,06	-0,04	0,00	0,03	0,05
Productivité du travail	-0,09	-0,13	-0,11	-0,09	-0,08	-0,07	-0,06	-0,07	-0,09	-0,12
Stock de capital	-0,03	-0,15	-0,30	-0,42	-0,51	-0,58	-0,63	-0,68	-0,71	-0,74
Emploi (variation en %)	-0,04	-0,12	-0,17	-0,17	-0,13	-0,06	0,02	0,08	0,12	0,14
Emploi (variation en milliers)	-5,4	-16,8	-25,1	-26,0	-19,8	-9,1	2,7	13,0	19,9	22,1
Taux de chômage (variation en points de %)	0,03	0,08	0,11	0,11	0,07	0,02	-0,03	-0,07	-0,09	-0,09
Taux des oblig. indust. (variation en points de %)	-0,01	-0,02	-0,03	-0,04	-0,04	-0,03	-0,02	-0,02	-0,01	-0,01
Taux de change	0,05	0,18	0,30	0,36	0,40	0,40	0,37	0,33	0,28	0,24
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	0,24	0,72	1,03	1,14	1,10	0,99	0,85	0,72	0,64	0,67
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	-0,34	-0,35	-0,47	-0,47	-0,34	-0,11	0,17	0,44	0,63	0,72
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	0,07	0,17	0,26	0,32	0,35	0,35	0,31	0,24	0,16	0,08
Taux des oblig. indust. (variation en points de %)	0,03	-0,04	-0,12	-0,12	-0,02	0,16	0,35	0,53	0,64	0,68
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en %)	-1,71	-0,42	0,08	0,47	0,67	0,80	0,84	0,81	0,66	0,45
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en milliards \$)	-0,27	-0,07	0,02	0,10	0,15	0,19	0,21	0,21	0,17	0,12

Tableau 2.14

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 1 point du taux d'imposition des sociétés
 Diminution compensatoire de 20 % des déductions pour amortissement
 Cible des autorités monétaires : IPC de base

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	-0,09	-0,05	0,02	-0,04	-0,10	-0,04	-0,06	-0,18	-0,10	-0,03
PIB réel (variation en milliards \$ de 1986)	-0,57	-0,36	0,17	-0,26	-0,75	-0,32	-0,43	-1,47	-0,86	-0,25
Consommation	-0,02	-0,08	-0,06	0,03	0,07	0,04	0,04	0,06	0,03	0,07
Investissement des entreprises	-0,76	-1,12	-0,90	-0,92	-1,21	-1,17	-0,93	-1,10	-1,21	-0,89
Construction non résidentielle	-0,50	-0,68	-0,60	-0,71	-0,92	-0,86	-0,78	-0,99	-0,97	-0,80
Machines et matériel	-0,86	-1,27	-1,00	-0,99	-1,30	-1,27	-0,98	-1,14	-1,28	-0,92
Indice des prix à la consommation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Productivité du travail	-0,07	-0,01	0,01	-0,08	-0,12	-0,06	-0,10	-0,20	-0,10	-0,09
Stock de capital	-0,03	0,14	-0,25	-0,32	-0,40	-0,50	-0,56	-0,59	-0,65	-0,69
Emploi (variation en %)	-0,03	-0,05	0,01	0,04	0,00	0,01	0,04	0,00	-0,01	0,05
Emploi (variation en milliers)	-4,4	-6,5	1,7	5,4	0,5	1,4	6,1	-0,7	-2,4	8,5
Taux de chômage (variation en points de %)	0,02	0,03	-0,01	-0,03	0,00	-0,01	-0,03	0,00	0,01	-0,04
Taux des oblig. indust. (variation en points de %)	-0,04	-0,14	-0,11	0,01	0,00	-0,12	-0,05	0,02	-0,13	-0,09
Taux de change	0,01	-0,04	-0,08	-0,02	0,02	0,01	0,07	0,15	0,09	0,10
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	0,33	1,18	1,46	1,17	1,32	1,76	1,34	1,17	2,18	1,88
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	-0,26	0,29	0,74	0,54	0,31	0,75	0,93	0,38	0,71	1,22
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	0,05	0,02	-0,08	-0,12	-0,13	-0,20	-0,27	-0,27	-0,32	-0,42
Excédent/déficit prov. (variation en milliards \$)	0,05	0,10	0,21	0,31	0,36	0,37	0,33	0,26	0,35	0,42
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en %)	-1,57	0,26	0,97	1,14	1,16	1,36	1,04	0,59	0,91	0,69
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en milliards \$)	-0,25	0,04	0,18	0,23	0,26	0,32	0,26	0,15	0,24	0,18

Tableau 2.15

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction de 1 point du taux d'imposition des sociétés
 Diminution compensatoire de 20 % des déductions pour amortissement
 Cible des autorités monétaires : PIB nominal de base

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(effets exprimés en variations en pourcentage, sauf indication contraire)									
Produit intérieur brut réel	-0,03	-0,05	-0,05	-0,04	-0,05	-0,05	-0,06	-0,08	-0,09	-0,10
PIB réel (variation en milliards \$ de 1986)	-0,21	-0,35	-0,32	-0,30	-0,34	-0,40	-0,50	-0,62	-0,72	-0,87
Consommation	-0,02	-0,06	-0,05	0,00	0,04	0,06	0,07	0,07	0,08	0,10
Investissement des entreprises	-0,69	-1,04	-1,00	-1,01	-1,05	-1,06	-1,04	-1,04	-1,05	-1,09
Construction non résidentielle	-0,42	-0,64	-0,71	-0,75	-0,80	-0,83	-0,86	-0,88	-0,91	-0,95
Machines et matériel	-0,79	-1,18	-1,10	-1,09	-1,14	-1,13	-1,10	-1,09	-1,10	-1,13
Indice des prix à la consommation	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,02	0,03	0,04
Inflation de l'IPC (variation en points de %)	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01
Productivité du travail	-0,03	-0,04	-0,04	-0,05	-0,07	-0,09	-0,10	-0,12	-0,13	-0,14
Stock de capital	-0,03	-0,13	-0,24	-0,33	-0,41	-0,48	-0,54	-0,59	-0,63	-0,67
Emploi (variation en %)	-0,01	-0,02	-0,01	0,00	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Emploi (variation en milliers)	-1,3	-2,9	-2,0	0,04	2,8	4,3	5,0	5,1	5,2	5,0
Taux de chômage (variation en points de %)	0,01	0,01	0,01	0,00	-0,01	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02
Taux des oblig. indust. (variation en points de %)	-0,09	-0,10	-0,07	-0,05	-0,05	-0,06	-0,06	-0,06	-0,05	-0,05
Taux de change	-0,06	-0,04	-0,03	-0,03	-0,01	0,02	0,04	0,05	0,06	0,08
Solde des paiements courants (variation en milliards \$)	0,48	1,03	1,34	1,47	1,51	1,52	1,57	1,66	1,80	1,93
Excédent/déficit fédéral (variation en milliards \$)	-0,03	0,38	0,49	0,56	0,66	0,77	0,85	0,90	0,93	0,96
Ratio dette fédérale/PIB (variation en points de %)	0,01	-0,02	-0,07	-0,12	-0,18	-0,24	-0,30	-0,37	-0,43	-0,49
Excédent/déficit prov. (variation en milliards \$)	0,09	0,12	0,18	0,27	0,34	0,37	0,38	0,38	0,40	0,42
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en %)	-1,31	0,17	0,79	1,20	1,27	1,22	1,11	0,98	0,79	0,56
Recettes fédérales – impôts de sociétés (variation en milliards \$)	-0,21	0,03	0,15	0,24	0,28	0,29	0,27	0,25	0,21	0,15

Tableau 2.16

MODÈLE FOCUS – INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS

Réduction du taux d'imposition des sociétés combinée à diverses mesures compensatoires
(Cible des autorités monétaires : PIB nominal de base)

Mesure compensatoire:	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Stock de capital en fin de période (variation en %)
Effet sur le PIB réel (%)											
Hausse de l'impôt des particuliers	0,02	0,01	0,00	0,00	0,00	0,02	0,04	0,07	0,10	0,12	0,68
Relèvement du taux de cotisation à l'AE	-0,37	-0,63	-0,71	-0,71	-0,62	-0,46	-0,30	-0,14	0,00	0,11	0,47
Réduction des déductions pour amortissement*	-0,03	-0,05	-0,05	-0,04	-0,05	-0,05	-0,06	-0,08	-0,09	-0,10	-0,67
Effet sur le solde budgétaire fédéral (milliards de \$)											
Hausse de l'impôt des particuliers	0,3	0,8	0,6	0,4	0,4	0,6	0,6	0,7	0,7	0,9	
Relèvement du taux de cotisation à l'AE	-0,5	-0,6	-0,7	-1,0	-0,1	-1,2	-0,9	-0,6	-0,2	0,2	
Réduction des déductions pour amortissement*	-0,0	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	1,0	

*Cette simulation correspond à une réduction de 1 point du taux d'imposition des sociétés.

3. La sensibilité des recettes fiscales fédérales aux modifications de taux : examen des questions en jeu

Dans notre examen de la littérature⁸ pertinente, nous n'avons pu trouver d'étude fournissant une estimation directe de la sensibilité des recettes fiscales aux modifications des taux nominaux d'imposition. Il n'y a peut-être pas lieu de s'en étonner, ces modifications étant peu fréquentes ou mineures, à moins qu'elles ne s'accompagnent d'une importante réforme du régime fiscal des sociétés (et, en fait, d'autres aspects du régime fiscal, notamment l'impôt des particuliers).

Au Canada, le taux nominal moyen combiné (fédéral et provincial) d'imposition des sociétés a été relativement stable au cours des périodes 1961-1970, 1972-1987 et 1989-1995. C'est en 1971 que l'importante réforme Carter a été mise en œuvre. Le milieu des années 1980 s'est accompagné d'une autre réforme d'importance : les taux nominaux de l'impôt des sociétés ont été sensiblement réduits, tandis que le crédit d'impôt à l'investissement était éliminé, les taux de DPA étaient abaissés et d'autres mesures d'élargissement de l'assiette fiscale étaient prises. Parallèlement, une importante réforme de l'impôt des particuliers a réduit le taux marginal maximal, tout en diminuant le crédit pour dividendes et en augmentant le taux d'incorporation des gains en capital.

Ces «expériences» de politique fiscale ont produit un ensemble de données qui se prête mal à une analyse de l'élasticité des recettes fiscales vis-à-vis des modifications des taux nominaux d'imposition : trois périodes se caractérisant par des variations des taux nominaux si faibles que les données présenteront un rapport bruit/signal probablement élevé, et deux périodes de transition se caractérisant par d'importantes réductions des taux et d'autres modifications structurelles du régime fiscal. Pour compliquer encore les choses, les réformes fiscales adoptées récemment au Canada sont intervenues à peu près en même temps que des modifications en profondeur du régime fiscal américain.

Bien que nous n'ayons pas trouvé d'estimation empirique des élasticités dans la littérature pertinente, les études consacrées à la fiscalité des sociétés traitent d'un certain nombre de questions relatives à cette élasticité :

- a) l'effet du régime fiscal sur la structure financière des sociétés – et plus particulièrement, l'incidence des taux nominaux d'imposition sur l'endettement;
- b) les transferts de bénéfices imposables des multinationales là où ces bénéfices sont moins lourdement imposés;
- c) l'effet de l'impôt des sociétés sur l'investissement;

⁸ Une abondante bibliographie annotée est disponible sur demande.

- d) l'effet du régime fiscal sur les décisions d'implantation des entreprises;
- e) le transfert de la charge de l'impôt des sociétés à court terme;
- f) l'effet de l'impôt des sociétés sur la forme juridique choisie pour exploiter une entreprise (société, société de personnes ou entreprise personnelle).

L'effet d'un changement du régime fiscal des sociétés sur la forme juridique choisie pour exploiter une entreprise – un phénomène manifestement important aux États-Unis [Poterba (1992), Gordon et Mackie-Mason (1994)] – n'est pas pertinent au Canada, depuis que la réforme fiscale de 1970 a intégré, dans les faits, l'impôt des particuliers et celui des sociétés, dans le cas des petites sociétés sous contrôle canadien⁹. Tant que cette intégration complète est maintenue pour les petites sociétés, des modifications des taux nominaux d'imposition ne devraient guère avoir d'effet sur le choix de la forme juridique de l'entreprise¹⁰.

La question de savoir si la charge de l'impôt sur les bénéfices des sociétés peut être entièrement ou partiellement transférée à court terme ne fait toujours pas l'unanimité¹¹. Cette question, notons-le, doit être distinguée de l'incidence à long terme de l'impôt, par le biais des effets qu'il exerce sur la formation de capital et la production potentielle.

Le modèle FOCUS ne prévoit aucun transfert à court terme de la charge de l'impôt des sociétés, de sorte qu'initialement l'impôt frappe les bénéfices non répartis et les dividendes – et donc, les propriétaires du capital social. Le modèle est par conséquent «néoclassique» sous cet angle. Il convient en outre de signaler qu'un transfert de la charge à court terme aurait en fait pour résultat d'accroître l'élasticité des recettes fiscales vis-à-vis des modifications des taux nominaux d'imposition. Si l'entreprise parvient à maintenir ses marges bénéficiaires après impôt en relevant ses prix ou en réduisant ses salaires quand elle est soumise à un taux d'imposition plus élevé, l'assiette de l'impôt des sociétés est élargie.

3.1 Impôt et investissement

Rushton (1992) ainsi que Hassett et Hubbard (1996) ont fait récemment le tour des études consacrées à la fiscalité et à l'investissement.

La littérature portant sur les impôts et l'investissement reflète différentes théories sur la détermination de l'investissement. Si l'on remonte dans l'histoire, les tenants de la théorie de l'accélérateur prétendaient que les impôts n'avaient aucune importance, tandis que les partisans de

⁹ Pendant une brève période (de 1977 à 1979), on a observé une surintégration des deux impôts dans le cas des petites sociétés, ce qui a incité un certain nombre d'entreprises à se constituer en société.

¹⁰ Les modifications de taux nominaux peuvent toutefois influencer sur le recours aux actions accréditives et aux sociétés en commandite, qui servent à éviter l'impôt des sociétés.

¹¹ On trouvera un exposé général de ces questions dans Whalley (1984).

la théorie des flux de trésorerie et de la thèse néoclassique affirmaient que les impôts jouaient un rôle non négligeable.

Plus récemment, l'analyse de l'investissement a mis l'accent sur les modèles fondés sur le ratio Q de Tobin et considéré les coûts d'ajustement comme endogènes.

Si une analyse de séries globales faisant appel à un modèle néoclassique semble ajuster assez bien les données, il appert qu'on obtient à peu près les mêmes résultats au moyen d'un modèle d'accélérateur flexible sans variable de coût du capital (et, donc, sans effet de la fiscalité).

Comme le font remarquer Hassett et Hubbard dans leur examen de cette question, «les effets accélérateurs sont marqués et bien apparents; les effets sur le coût du capital semblent plus faibles et plus indirects» (traduction, p. 13 de l'anglais).

Dans son relevé de 1992, Rushton conclut : «Nous ne savons pas grand-chose au sujet de la politique fiscale et de l'investissement des entreprises, du moins au niveau global.» (p. 664) Et de déclarer ensuite : «Les microdonnées nous apprendraient peut-être quelque chose au sujet du coût du capital et de l'investissement.» (traduction, p. 665 de l'anglais)

Ces dernières années, plusieurs études empiriques faisant appel à des microdonnées ont porté sur la question des impôts et de l'investissement. Elles sont recensées par Hassett et Hubbard. Ces derniers concluent : «Les auteurs des études récentes paraissent s'entendre sur le fait que l'élasticité de l'investissement vis-à-vis du coût du capital se situe entre -0,5 et -1.» (p. 32 de l'anglais) Ils ajoutent cependant : «Il ne faudrait pas, toutefois, passer trop vite des résultats microéconomiques à des conclusions globales [...] on en sait toujours très peu sur les effets d'importations modifications des politiques publiques dans un cadre d'équilibre général.» (p. 32-33)

Ils concluent néanmoins : «La plupart des études récentes indiquent une forte élasticité à long terme du stock de capital vis-à-vis du coût de capital, de sorte que la politique fiscale a manifestement la possibilité d'exercer un effet marqué sur les investissements productifs et le stock de capital à long terme.» (p. 46 de l'anglais).

Étant donné que le modèle FOCUS incorpore des éléments clés du régime fiscal des sociétés dans ses équations d'investissement, ce type d'ajustement est déjà pris en compte dans nos résultats. Nous faisons donc partie de ceux qui croient que le régime fiscal a bel et bien de l'importance¹².

3.2 Effet du régime fiscal sur les décisions d'implantation des entreprises

Dans *Business Taxation in Ontario* (1992) étude effectuée dans le cadre du programme de recherche de la Commission ontarienne sur l'équité fiscale, la firme Ernst & Young (EY) se penche sur la littérature théorique et (plus particulièrement) empirique consacrée à l'effet du régime fiscal sur l'implantation des entreprises aux niveaux international, national et régional.

¹² Le lecteur trouvera une analyse récente de la fiscalité et des investissements productifs dans Clark (1993).

Même si cette étude date quelque peu, elle offre un bon tour d'horizon des études empiriques portant sur les décisions d'implantation à l'époque.

EY résume les études théoriques en ces termes : «La littérature théorique ne permet pas de dégager une relation simple et unidirectionnelle entre les impôts et les investissements des entreprises au niveau local, régional ou national. Il est vraisemblable que les impôts et l'investissement sont conjointement endogènes et que le régime fiscal exerce sur l'investissement une influence non seulement directe, mais aussi indirecte par son incidence sur le comportement des portefeuilles, les mouvements migratoires de la main-d'œuvre, l'épargne et l'offre de biens publics.» (traduction, p. 174 de l'anglais)

EY répartit les études empiriques traitant des impôts et des décisions d'implantation des entreprises en quatre catégories :

- (1) les études non scientifiques;
- (2) les sondages menés auprès de dirigeants d'entreprise au sujet des facteurs influant sur les décisions d'implantation;
- (3) les analyses économétriques des éléments déterminants de l'implantation ou du déménagement des investissements;
- (4) les analyses économétriques consacrées aux liens entre les impôts et les autres facteurs pris en compte dans les décisions d'implantation des investissements.

Nous nous concentrerons sur les catégories (2) à (4), car les études non scientifiques, sans manquer d'intérêt, ne sont ni convaincantes ni complètes.

3.2.1 Les résultats d'enquêtes

Les auteurs de plusieurs études ont recouru à des enquêtes auprès d'entreprises (tant canadiennes qu'étrangères) qui investissaient au Canada pour cerner les raisons motivant leurs décisions d'implantation. D'après EY, «ces études aboutissent généralement à la conclusion que les impôts jouent un rôle modeste dans ces décisions» (p. 178).

Un exemple significatif récent consiste en un sondage téléphonique effectué par EY en 1989 auprès de 50 hauts dirigeants d'entreprises manufacturières canadiennes et américaines présentes en Ontario, en Alberta, au Québec et dans neuf États américains. L'échantillon était composé en majeure partie de secteurs où les entreprises n'étaient pas liées aux marchés locaux et avaient de fortes perspectives d'investissement. Les résultats obtenus indiquent que les impôts ne jouaient pas un rôle majeur dans les décisions d'implantation. Leur poids relatif n'était que de 3,7 p. 100, ce qui les plaçait loin derrière des facteurs comme les coûts de main-d'œuvre (22,6 p. 100), les coûts de transport (19 p. 100), le coût des terrains et des bâtiments (11,7 p. 100) et le coût de l'énergie (5,7 p. 100). La «qualité de vie des cadres» (facteur synthétique dans lequel entrent la

criminalité, la vie culturelle et les loisirs, le climat, le coût de la vie et les soins de santé) avait un coefficient de pondération de 24,6 p. 100.

3.2.2 Les analyses économétriques des décisions d'implantation

De nombreuses études empiriques ont été entreprises afin de déterminer les raisons expliquant l'implantation ou le déménagement d'entreprises. Même si l'on dénombre quelques études canadiennes, les analyses sont consacrées en majorité aux États-Unis. On peut distinguer trois types d'études empiriques : (1) les corrélations univariées entre les taux d'imposition et les choix d'implantation; (2) les analyses de régression à plusieurs variables portant sur des données chronologiques de flux d'investissements globaux entre pays ou États; (3) des analyses de régression à plusieurs variables portant sur des données de panel transversales (ou des séries temporelles transversales) d'implantation des investissements.

D'après EY, nombre de ces recherches présentent des lacunes au niveau de la méthodologie ou des données (p. 189). L'un des points qui font problème, d'après EY, est le choix de la variable fiscale. Dans les études (la majorité) qui retiennent le taux effectif d'imposition comme variable, les auteurs sont obligés d'adopter de nombreuses hypothèses simplificatrices et de laisser de côté les dispositions spéciales applicables à des secteurs particuliers, de sorte qu'«il n'est pas surprenant que l'application de modèles empiriques à des données extrêmement générales sur les investissements globaux ne permettent pas, dans certains cas, de cerner l'incidence de dispositions fiscales qui ont un effet différent selon les entreprises» (p. 189). La littérature consacrée aux déterminants des décisions d'implantation recourt souvent à des variables fiscales encore plus discutables. Étant donné qu'elles ne représentent peut-être pas les taux effectifs d'imposition, «leur utilisation pose des problèmes lorsqu'il s'agit de déterminer si les résultats de ces études sont ou non significatifs» (p. 189). EY déclare en résumé que «parmi les autres problèmes couramment rencontrés dans ces études figurent le manque de rigueur des techniques économétriques utilisées et des erreurs de données concernant l'implantation des entreprises» (p. 190).

La seule étude empirique portant sur les investissements directs étrangers (IDÉ) au Canada est celle de Murray (1982), «The Tax Sensitivity of U.S. Direct Investment in Canadian Manufacturing», parue dans le *Journal of International Money and Finance*. Murray a appliqué un modèle d'investissement néoclassique analogue à celui de Jorgenson pour une économie fermée afin d'expliquer les flux annuels d'investissement de 1948 à 1978. Il constate que «les IDÉ en provenance des États-Unis sont très sensibles aux modifications du régime fiscal canadien» (traduction, p. 192 de l'anglais). Il constate que l'élasticité de l'investissement vis-à-vis du taux d'imposition se situe entre 0,5 et 1,2. Certaines réserves ont été exprimées au sujet de la méthodologie employée (il se peut que le modèle soit mal spécifié) et de l'opportunité d'utiliser un taux moyen d'imposition (à cause de la possibilité d'un biais de simultanéité).

Certaines études ont été consacrées aux décisions d'implantation des investissements selon les régions au Canada. Elles font généralement appel à un cadre d'équilibre général, mais EY ne les juge pas très utiles (par exemple l'étude de Jones et Whalley (1989), dans le *Journal of Urban Economics*) car les coefficients des mouvements de capitaux sont imposés plutôt qu'estimés. Les preuves concernant l'efficacité des encouragements régionaux (voir, par exemple, Cohen et

LeGoff (1987), *Revue canadienne des sciences régionales*) sont peu concluantes, et la méthodologie utilisée pour analyser les effets suscite de sérieuses réserves.

Résumant les résultats présentés dans les études faites aux États-Unis, EY déclare : «Des dizaines d'études ont été effectuées au cours des deux dernières décennies. Leurs résultats varient, mais il semble que la littérature récente indique de façon générale que le régime fiscal a un rôle un peu plus important dans les décisions d'implantation, du moins dans la mesure où ces études ne concluent pas de manière uniforme que le régime fiscal n'a aucune incidence. Les résultats confirment, dans l'ensemble, les conclusions de l'enquête selon lesquelles le régime fiscal a une importance secondaire par rapport aux autres facteurs. Cependant, plusieurs études n'indiquent pas les effets éventuels des différences de régime fiscal au niveau des États et des municipalités.» (p. 197)

3.2.3 Les analyses économétriques de l'effet indirect de la fiscalité sur les décisions d'implantation des entreprises

EY estime que la conclusion générale à tirer à cet égard est que «dans l'état actuel des connaissances, l'incidence du régime fiscal sur les décisions d'implantation des entreprises suscite beaucoup d'incertitudes» (p. 201). La firme EY n'est pas seule de son avis. Par exemple, Pierre Fortin (*The Economic Impacts of Tax Reform* (1989), sous la direction de J. Mintz et J. Whalley), note dans son analyse de la réforme fiscale : «De grandes incertitudes continuent d'entourer notre connaissance de l'offre de main-d'œuvre, du comportement de l'épargne et de l'investissement, de la productivité et de l'efficacité, ainsi que de l'évolution internationale des portefeuilles. Il s'agit de phénomènes interdépendants complexes, qui sont hérissés de problèmes délicats de mesure et de modélisation. La théorie se prête mal, bien souvent, à la mesure et aux vérifications empiriques. Nous disposons par exemple de théories sophistiquées de l'épargne et de l'investissement qui sont compatibles avec l'attribution d'un rôle important à la fiscalité, mais à l'égard desquelles les preuves empiriques sont souvent peu concluantes ou controversées.» (traduction, p. 419 de l'anglais)

Les deux questions qui restent – les transferts des bénéfiques imposables entre pays auxquels se livrent les multinationales et les variations du recours des entreprises nationales au financement par emprunt – constituent deux importantes sources possibles de «fuite» des recettes procurées par l'impôt des sociétés lorsque les taux nominaux d'imposition sont modifiés.

3.3 Effet des taux d'imposition des sociétés sur les multinationales

La structure fiscale en place au Canada et dans les autres pays peut se répercuter de diverses manières sur les décisions des multinationales. En premier lieu, même si une multinationale continue d'exercer aux mêmes endroits son activité économique réelle, elle s'efforcera de minimiser les impôts qu'elle paie globalement par sa politique comptable, financière et de prix. Ainsi, elle peut manipuler dans une certaine mesure ses prix de transfert pour faire apparaître des bénéfiques nets là où ils sont le moins imposés. Les paiements de redevances et les frais ou honoraires de gestion peuvent être utilisés dans le même but. Les multinationales peuvent aussi modifier les distributions de dividendes intersociétés et les émissions de titres d'emprunt de manière à subir des frais d'intérêt là où les impôts sont élevés.

Le régime fiscal des sociétés en vigueur dans les pays où la multinationale peut installer ses usines est susceptible d'influer sur l'implantation des activités économiques réelles. Les investissements directs étrangers, les activités de recherche-développement et les exportations figurent parmi les variables économiques réelles qui peuvent être influencées par les écarts d'imposition des bénéfices d'un pays à l'autre.

L'abondante littérature consacrée à ces questions a été recensée récemment par Hines (1996). Nous reproduisons ci-après (tableaux 3.1 à 3.5) les tableaux où il résume les conclusions des études qu'il a examinées.

Au sujet des prix de transfert, des dividendes et du financement par emprunt, Hines conclut (p. 34) : «Les résultats indiquent que le comportement financier des multinationales est très sensible aux considérations fiscales, même si ces dernières ne sont pas absolument déterminantes.» En ce qui concerne les investissements directs américains à l'étranger, il conclut (p. 17) : «La fiscalité exerce un effet non négligeable sur l'ampleur et l'implantation des investissements directs étrangers. Même s'il semble peu conforme à la rigueur scientifique de résumer par un chiffre les résultats d'un aussi grand nombre d'études différentes, ces dernières semblent généralement indiquer une élasticité unitaire de l'investissement vis-à-vis des rendements après impôt.»

Ces conclusions semblent intéressantes, mais elles n'indiquent pas dans quelle mesure le comportement des multinationales est sensible aux modifications des taux nominaux d'imposition dans un pays particulier, puisque leurs décisions peuvent être influencées par de nombreux aspects de la structure fiscale dans le pays d'accueil et le pays d'origine des investissements.

Par exemple, une étude de Harris, Morck, Slemrod et Yeng (1993) porte sur les transferts de bénéfices des multinationales américaines, à partir de données d'entreprise. Elle constate un déplacement des bénéfices des États-Unis vers des pays étrangers où les impôts sont moins élevés, de même que des pays étrangers à impôt élevé vers les États-Unis. Chose intéressante, les auteurs n'ont pas relevé de transfert des bénéfices imposables du Canada (considéré comme un pays à taux d'imposition élevé par Harris et coll.) vers les États-Unis. Ils attribuent cette anomalie à «la proportion importante et croissante d'entreprises canadiennes [...] ayant des pertes fiscales inutilisées au début des années 1980 [...] de sorte que leur taux marginal effectif d'imposition était inférieur aux taux nominaux» (traduction, p. 290 de l'anglais).

3.4 L'effet des impôts des sociétés sur le financement par emprunt

Une réduction du taux nominal d'imposition des sociétés rend le financement par emprunt relativement moins intéressant. Simultanément, la hausse des investissements induite par une réduction de taux accroît le volume global de financement nécessaire (par emprunt, réinvestissement des bénéfices ou augmentations de capital).

L'attrait relatif de l'emprunt, par rapport aux bénéfices non répartis ou aux augmentations de capital, dépend de l'impôt des particuliers ainsi que des taux nominaux d'imposition des sociétés. Les autres dispositions permettant de réduire l'impôt des sociétés (les pertes fiscales, les

déductions pour amortissement ou les crédits à l'investissement) influent également sur les décisions de financement de l'entreprise.

Fondamentalement, l'effet net des impôts sur le coût des capitaux d'emprunt par rapport à celui des capitaux propres dépend de la différence entre le taux marginal d'imposition des intérêts au niveau des particuliers et le taux combiné – sociétés et particuliers – d'imposition des gains en capital sur les actions (Sinn, 1991). Si le taux applicable aux intérêts reçus par les particuliers est supérieur au taux combiné, le réinvestissement des bénéfices est plus avantageux que l'emprunt du point de vue fiscal (c'est-à-dire que l'entreprise ne se financerait pas par emprunt avant d'avoir épuisé ses bénéfices non répartis). Le coût net du financement par emprunt par comparaison avec celui des augmentations de capital dépend de la différence entre le taux marginal d'imposition des intérêts au niveau des particuliers et le taux combiné – sociétés et particuliers – d'imposition des dividendes (Sinn, 1991).

Si les facteurs fiscaux étaient les seuls à influencer sur les décisions de financement des entreprises, ces dernières se trouveraient fréquemment dans des situations de solution de coin, une source de financement étant préférée aux autres. Cependant, d'autres facteurs entrent en jeu (p. ex. l'effet de signal, les incitatifs, la surveillance, les coûts de faillite ou la liquidité), de sorte qu'une entreprise type recourt à plus d'une source de financement, même au cours d'une année, et utilise probablement les trois sources possibles durant son existence. Au cours d'une année déterminée, nombre d'entreprises utilisent à la fois leurs bénéfices non répartis et l'emprunt pour financer leurs investissements.

Cela étant, les modifications des taux nominaux d'imposition des sociétés auront vraisemblablement une incidence non linéaire, mais celle-ci ne sera pas représentée par une simple fonction logique. L'effet marginal des modifications du taux nominal d'imposition des sociétés sur le financement par emprunt sera le plus marqué aux points où : a) une modification des impôts des sociétés inverse l'avantage, du point de vue fiscal, des bénéfices non distribués par rapport à l'emprunt et b) une modification des impôts des sociétés inverse l'avantage, du point de vue fiscal, de l'emprunt par rapport aux augmentations de capital.

L'analyse précédente s'applique aux entreprises qui ont des impôts à payer. Pour celles qui ont des pertes fiscales, l'emprunt est nettement moins intéressant, de sorte qu'elles pourraient être dans bien des cas insensibles aux modifications des taux nominaux d'imposition.

Dans une étude récente, Shum (1996) présente des résultats empiriques qui font apparaître une relation positive significative entre les recettes d'impôt des sociétés et les emprunts nets subséquents¹³. Le modèle de Shum est un système dynamique à deux équations. Les recettes fiscales influent sur les émissions nettes de titres d'emprunt avec un décalage d'un an.

¹³ Dans une étude antérieure portant sur des données de panel pour la période 1970-1982, Bartholdy, Fisher et Mintz (1987) ont conclu que le taux d'imposition des sociétés entraînait une hausse appréciable du rapport des dettes à l'actif.

Pour déterminer les effets dynamiques du modèle de Shum (1996), nous avons élaboré un système simplifié à trois équations qui, à partir des coefficients estimés par Shum¹⁴, simule une hausse d'un point du taux d'imposition des sociétés. Le modèle se présente sous la forme suivante :

$$\text{DEBT} = Z + 0,496*\text{TR}_{-1} - 0,074*\text{NETY}_{-1} + 0,9663*\text{DEBT}_{-1} + 0,0337*\text{DEBTBAR}_{-1} + 0,039*\text{ASSET}_{-1} + 0,1512*\text{FIX}_{-1}$$

$$\text{TR} = X + t*(Y - r*\text{DEBT}_{-1})$$

$$\text{NETY} = Y - \text{TR} - r*\text{DEBT}_{-1}$$

où

DEBT = dette nette à long terme

TR = recettes fiscales

DEBTBAR = moyenne mobile sur cinq ans de la dette

ASSET = variation de l'actif total

FIX = variation des immobilisations

t = taux d'imposition des sociétés

Y = bénéfice total

NETY = bénéfice net

r = taux d'intérêt nominal

Z,X = effets de toutes les autres variables

À l'aide des valeurs moyennes de toutes les variables pour la période 0, nous avons simulé une hausse d'un point du taux d'imposition des sociétés (qui passe de 0,43 à 0,44) au cours de la première période. En faisant abstraction de l'incidence de cette hausse (voir le tableau 3.6) sur l'investissement (c'est-à-dire en choisissant des coefficients égaux à zéro pour ASSET₋₁ et FIX₋₁), on constate que l'effet de la hausse sur les recettes fiscales a été atténué de 3,4 p. 100 après trois ans, de 9,7 p. 100 après cinq ans et de 23,8 p. 100 après dix ans.

¹⁴ Les coefficients estimés qui sont présentés ici (le premier modèle dans l'étude de Shum) ont été rajustés par la moyenne des variables appropriées de manière à rendre les équations plus conformes à l'intuition.

Pour saisir l'effet de cette modification du taux d'imposition sur l'actif, nous mettons en œuvre le modèle FOCUS. Parmi tous les passages du modèle qui ont été présentés jusqu'ici dans l'étude (après ajustement afin qu'ils soient comparables à la simulation que nous avons entreprise), nous avons choisi celui qui avait l'effet compensateur le plus marqué sur l'investissement : une hausse d'un point du taux d'imposition des sociétés accompagnée d'une réduction compensatoire de l'impôt des particuliers, la Banque du Canada prenant pour cible le PIB nominal de base. Nous nous servons de l'effet produit sur le stock de capital, selon le modèle FOCUS, pour ajuster à la fois l'actif (ASSET) et les immobilisations (FIX) dans le modèle de Shum. Une fois ces effets incorporés à la simulation (voir le tableau 3.7), on constate que l'incidence sur les recettes fiscales a été atténuée de 3,4 p. 100 après trois ans, de 9,4 p. 100 après cinq ans et de 21,2 p. 100 après dix ans. Par conséquent, si les effets produits sur l'investissement se répercutent bel et bien sur les recettes d'impôt des sociétés, il s'agit d'un phénomène qui prend du temps à se faire sentir et ne se révèle significatif qu'à moyen et long termes. De plus, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les modestes diminutions de recettes fiscales entraînées par le rajustement de la dette sont compensées par la hausse de l'impôt des particuliers et des retenues fiscales frappant l'intérêt que versent les sociétés.

Nous en concluons que le régime fiscal des sociétés exerce une influence sur le recours relatif des entreprises à l'emprunt, mais que la relation entre les deux n'est pas une fonction linéaire simple du taux nominal d'imposition (ni une fonction logique simple). L'existence d'autres dispositions permettant de réduire les impôts à payer – en particulier les reports prospectifs de pertes – et de déductions fiscales discrétionnaires comme les amortissements complique la relation. De plus, les modifications des taux d'imposition applicables aux intérêts, aux dividendes et aux gains en capital des particuliers auront aussi une influence importante sur les décisions de financement des sociétés.

La principale constatation de Shum est que les recettes produites par l'impôt des sociétés ont un effet positif, qui est statistiquement significatif, sur le financement par emprunt des sociétés. Cependant, le taux nominal d'imposition ne joue pas de rôle particulier en soi – c'est-à-dire que son incidence est la même que celle d'autres mesures ayant le même effet sur les recettes¹⁵ et que l'atténuation de la réaction des recettes aux modifications des taux nominaux en raison du financement par emprunt est assez modeste à moyen terme.

3.5 Sensibilité de l'assiette fiscale à l'écart entre les taux d'imposition des sociétés au Canada et aux États-Unis

Pour déterminer la sensibilité de l'assiette de l'impôt des sociétés au Canada à l'écart entre les taux d'imposition appliqués ici et aux États-Unis, nous avons estimé un modèle à une seule équation, au moyen de données trimestrielles. Nous mesurons l'assiette fiscale au moyen du ratio des bénéfices avant impôt des sociétés au PIB au Canada. Nous calculons deux variables distinctes pour représenter l'«écart fiscal» : (1) la différence entre le taux nominal «mixte» fédéral

¹⁵ Dans le modèle de Shum, les modifications du taux nominal d'imposition ont un effet négatif, mais non statistiquement significatif, sur les nouveaux emprunts nets. Nous n'avons pas tenu compte de cet effet dans nos calculs.

au Canada (la moyenne pondérée du taux le plus élevé et du taux inférieur qui s'appliquent aux entreprises manufacturières), qui est tiré du modèle FOCUS, et le taux nominal d'imposition des sociétés au niveau fédéral aux États-Unis; (2) la différence entre le taux global d'imposition des sociétés au Canada (tiré du modèle FOCUS) et le taux global d'imposition aux États-Unis (tiré de U.S. Data Resources Inc.).

Étant donné la nature de la variable dépendante, nous incluons aussi une variable cyclique, qui est le rapport entre le PIB réel du trimestre courant et la moyenne mobile sur cinq ans du PIB réel. Nous avons aussi tenu compte des provisions pour consommation de capital des sociétés et des taux d'intérêt à long terme que paient ces dernières. Par conséquent, la forme de l'équation à estimer est :

$$\text{Bénéfices/PIB} = a + b*(\text{écart fiscal}) + c*(\text{variable cyclique}) + d*(\text{DPA soc./PIB}) \\ + e*(\text{taux d'intérêt réel à long terme, soc.})$$

Comme il est peu probable que les écarts fiscaux aient un effet immédiat, nous avons essayé diverses distributions polynomiales de retards pour les variables en question.

Les résultats indiquent dans l'ensemble que les écarts fiscaux Canada-États-Unis ont un effet statistiquement significatif sur l'assiette de l'impôt des sociétés. Une hausse des taux canadiens par rapport aux taux américains réduira, à terme, l'importance relative de l'assiette fiscale.

Les équations présentent toutefois quelques particularités en raison desquelles ces résultats ne peuvent être considérés comme définitifs. Premièrement, les effets sont très sensibles à la durée de retard choisie. L'ampleur et la signification statistique augmentent généralement avec cette durée. Deuxièmement, et chose plus importante, les distributions polynomiales de retards qui sont estimées font généralement apparaître des effets pervers à court terme – c'est-à-dire qu'une hausse des taux canadiens par rapport aux États-Unis accroît initialement l'assiette relative de l'impôt des sociétés. Troisièmement, le coefficient de l'écart fiscal est sensible à l'inclusion des taux d'imposition en vigueur au niveau des États ou provinces; l'écart fiscal au niveau fédéral seulement a un effet plus marqué que l'écart fiscal total.

Malheureusement, la qualité de l'ajustement des équations estimées ne dépend guère de la spécification de la structure des retards, ni de la définition de la variable représentant l'écart fiscal. Par conséquent, les critères statistiques n'aident pas à déterminer laquelle des équations devrait être considérée comme «la plus représentative».

Nous avons donc choisi une équation représentative à la lumière des considérations théoriques et pragmatiques suivantes :

- 1) Étant donné que des effets positifs à court terme sont peu plausibles, nous retenons une forme polynomiale dont les deux points extrémaux sont égaux à zéro.

2) Comme l'ajustement de l'assiette fiscale relative aux écarts de taux d'imposition entraîne généralement des redressements comptables et financiers, les distributions de retards extrêmement longues devraient être exclues.

3) Étant donné que les décisions prises par les entreprises pour minimiser leurs impôts doivent tenir compte de la totalité des impôts des sociétés, et non uniquement des impôts fédéraux, nous étudierons les équations incorporant l'écart fiscal total aussi bien que l'écart fiscal au niveau fédéral uniquement¹⁶.

Le tableau 3.8 résume l'effet estimatif des écarts fiscaux dans des équations comportant des retards qui vont jusqu'à quatre ans et des contraintes qui s'appliquent aux points extrêmes de la structure polynomiale¹⁷. Les résultats sont présentés pour deux périodes d'estimation. La première (1972-1995) représente la période écoulée depuis l'application de la réforme Carter. Cependant, en raison des retards, les écarts fiscaux en vigueur avant la réforme Carter sont inclus dans l'analyse. La seconde période (1978-1995) est conçue de manière à exclure les observations provenant de la période antérieure à la réforme Carter, quand le retard affectant la variable d'écart fiscal va jusqu'à six ans.

Les résultats obtenus pour des retards de trois et de quatre ans indiquent que l'effet des modifications de l'écart fiscal se situe entre -0,13 et -0,33.

Ces résultats indiquent que, si le Canada décidait de réduire les taux d'imposition des sociétés par rapport à ce qu'ils sont aux États-Unis, on observerait un élargissement graduel de l'assiette fiscale, qui compenserait en partie la réduction des taux d'imposition. Si l'on prend la valeur la plus élevée présentée au tableau 3.8, une réduction de 1 point de l'écart fiscal Canada-États-Unis entraînerait une hausse de 0,33 point des bénéfices des sociétés par rapport au PIB. Étant donné un taux moyen d'imposition de 25 p. 100 au niveau fédéral, cela compenserait environ 8 p. 100 de la perte de recettes entraînée par la réduction initiale du taux d'imposition. L'élargissement de l'assiette fiscale aurait également un effet favorable sur les recettes fiscales des provinces. Étant donné un taux moyen d'imposition des sociétés de 12,5 p. 100 au niveau provincial, une réduction de 1 point des taux fédéraux se traduirait par un accroissement de 0,3 p. 100 des recettes provinciales provenant des impôts des sociétés.

L'augmentation combinée des recettes aux niveaux provincial et fédéral, sous l'effet de l'élargissement de l'assiette fiscale, compenserait la perte initiale de recettes au niveau fédéral à hauteur d'environ 12 p. 100. En outre, cet effet compensatoire modeste prendrait quatre ans à se faire sentir.

¹⁶ Il faut toutefois noter que l'écart fiscal total représente une combinaison de taux nominaux au niveau fédéral et de taux effectifs moyens au niveau des États ou provinces. Il donne par conséquent lieu à certaines erreurs de mesure, si les taux nominaux au niveau des États ou provinces s'écartent des taux effectifs moyens.

¹⁷ Les résultats détaillés des régressions sont disponibles sur demande.

3.6 Conclusions concernant l'effet des modifications de taux nominaux d'imposition sur l'assiette fiscale

Les simulations effectuées à l'aide du modèle de Shum, de même que notre analyse exploratoire des écarts de taux d'imposition entre pays, indiquent qu'une diminution des taux nominaux d'imposition des sociétés pourrait entraîner un modeste élargissement de l'assiette fiscale à moyen terme. Cet effet compense quelque peu la diminution de recettes due à la réduction de taux initiale, mais la compensation est loin d'être totale. On pourrait s'attendre à ce qu'environ 10 p. 100 de la perte de recettes initiale soit récupérée après cinq ans.

Une mise en garde s'impose toutefois : les estimations empiriques de Shum, tout comme les nôtres, sont basées sur des données correspondant à des écarts relativement modestes de taux d'imposition¹⁸. Si, en raison de modifications des taux nominaux d'imposition, ces écarts devaient sortir de la fourchette observée par le passé, l'effet produit sur les assiettes fiscales pourrait bien être plus important, étant donné que les réactions aux écarts de taux d'imposition sont probablement non linéaires dans une certaine mesure.

¹⁸ Il faut également prendre garde au fait que les résultats de l'analyse fondée sur le modèle de Shum et de l'analyse des écarts de taux d'imposition ne peuvent être additionnés pour obtenir un effet global, car les deux séries de résultats se chevauchent probablement dans une large mesure.

Tableau 3.1

Études des profils d'investissement : investissements directs américains à l'étranger

(Tableau 1 de Hines)*

Étude	Méthode (données)	Estimations
Hartman (1981)	Séries temporelles, investissements globaux américains financés par les bénéficiaires non répartis, 1965-1979. (Données annuelles BEA; 15 ans)	Élasticité de 1,4 vis-à-vis des bénéficiaires après impôt et de -0,66 vis-à-vis des rendements après impôt aux É.-U.
Bond (1981)	Réaction aux congés fiscaux à Porto Rico, SIC 2342, 1949-1972. (Enquête du dép. du Travail; 152 entreprises)	Effet important de la perte du congé fiscal sur la décision de quitter le secteur.
Frisch & Hartman (1983)	Données transversales, investissements américains regroupés pour 15 secteurs, 1972. (Agrégats SOI, 16 pays)	Élasticité de -0,26 de l'actif des filiales aux taux d'imposition locaux.
Boskin & Gale (1987)	Estimations temporelles des IDÉ globaux, 1965-1984. (Données annuelles BEA; 20 ans)	Élasticité de 1,2 vis-à-vis du rendement après impôt pour les IDÉ financés par les bénéficiaires non répartis.
Newlon (1987)	Estimations temporelles des IDÉ globaux, 1953-1984. (Données BEA corrigées; 32 ans)	Les rendements après impôt aux É.-U. et à l'étranger influent sur les IDÉ financés par les bénéficiaires non répartis.
Grubert & Mutti (1991)	Demande de capital des filiales américaines, éch. transversal, sect. manif. seulement, 1982. (Repère BEA; 33 pays)	Élasticité de -0,11 de la demande de capital vis-à-vis des taux d'imposition locaux.
Harris (1993)	Investissement à l'étranger en proportion des investissements totaux des multinationales américaines, 1984-1990. (Compustat; 36 entreprises)	Transfert notable d'investissement à l'étranger, après 1986, par les entreprises ayant un coût du capital supérieur aux É.-U.
Hines & Rice (1994)	Demande de capital des filiales américaines, éch. transversal, 1982. (Repère BEA, 73 pays)	Des taux d'imp. supérieurs de 1 % réduisent la demande de capital de 3 %.
Grubert & Slemrod (1994)	Demande des filiales situées à Porto Rico. (Données fiscales; 4 099 entreprises)	Les entreprises ayant plus d'actifs incorporels sont plus susceptibles d'avoir des filiales à Porto Rico.
Cummins & Hubbard (1995)	Équation d'Euler de l'investissement pour un panel non équilibré de filiales étrangères d'entreprises américaines, 1980-1991. (Compustat; 1047 entreprises)	Une hausse de 1 % du coût du capital après impôt réduit les investissements annuels de 1 %-2 %.

* © 1996, James R. Hines, Jr.

Tableau 3.2

Études des profils d'investissement : investissements directs de l'étranger aux États-Unis

(Tableau 2 de Hines)*

Étude	Méthode (données)	Estimations
Hartman (1984)	Estimations temporelles des IDÉ globaux aux É.-U., 1965-1979. (Données annuelles BEA; 15 ans)	Les IDÉ financés par les bénéfices non répartis réagissent négativement à une hausse des impôts américains.
Boskin & Gale (1987)	Estimations temporelles des IDÉ globaux aux É.-U., 1956-1984. (Données annuelles BEA; 29 ans)	Élasticité de -1,7 vis-à-vis des taux relatifs d'imposition des IDÉ financés par les bénéfices non répartis.
Newlon (1987)	Estimations temporelles des IDÉ globaux aux É.-U., 1956-1984. (Données corrigées BEA; 29 ans)	Élasticité de 1,1 vis-à-vis du rendement après impôts des IDÉ financés par les bénéfices non répartis.
Young (1988)	Estimations temporelles des IDÉ globaux aux É.-U., 1953-1984. (Données révisées BEA; 32 ans)	Élasticité de 1,7 vis-à-vis du rendement après impôts des IDÉ financés par les bénéfices non répartis.
Slemrod (1990)	Estimations des IDÉ globaux aux É.-U., par pays investisseur, 1962-1987. (Données BEA rajustées; 7 pays)	Une hausse des impôts américains réduit sensiblement les IDÉ financés par de nouveaux transferts de capitaux; aucun effet des impôts au rapatriement dans le pays investisseur.
Auerbach & Hassett (1993)	Estimations transversales de la composition du capital d'entreprises américaines acquises par l'étranger, 1980-1990. (Compustat; 243 entreprises achetées)	Les acheteurs admissibles aux CIÉ ne montrent aucun déplacement de la demande en faveur des entreprises très capitalistiques après 1986.
Swenson (1994)	Séries temporelles des effets de l'impôt sur les nouveaux investissements par secteur, 1979-1991. (Données BEA; 18 secteurs)	Élasticité de 1,13 de l'investissement vis-à-vis des changements fiscaux vers 1986.
Coughlin et coll. (1991)	Implantation de nouvelles installations de fabrication aux É.-U., 1981-1983. (Enquête du Commerce; 736 usines)	Effet non significatif de l'impôt.
Ondrich & Wasylenko (1993)	Implantation de nouvelles usines aux É.-U., 1978-1987. (Enquête du Commerce; 1 184 usines)	Élasticité de -0,57 de la probabilité d'implantation vis-à-vis des taux d'imposition des sociétés au niveau de l'État.
Hines (à paraître)	Implantation des IDÉ aux É.-U., selon le régime fiscal du pays investisseur, 1987. (Repère BEA; 7 pays)	Une hausse de 1 % des impôts d'État réduit l'investissement de 10 %.

* © 1996, James R. Hines, Jr.

Tableau 3.3

Études évaluant l'effet d'indicatifs ou de pénalités spécifiques

(Tableau 3 de Hines)*

Étude	Méthode (données)	Estimations
<i>Financement par emprunt :</i> Collins & Shackelford (1992)	Émissions d'actions privilégiées des multinationales américaines assujetties à la répartition des intérêts (Fortune 100), 1982-1989. (Compustat plus 10 K; 100 entreprises)	Effet significatif des actifs étrangers sur la propension à émettre des actions privilégiées après 1986.
Altshuler & Mintz (1995)	Lieu des emprunts des multinationales américaines assujetties à la répartition des intérêts, 1988-1992. (Réponse de 8 entreprises à une enquête)	Élasticité de 1,7 de l'endettement étranger vis-à-vis du taux de répartition des intérêts.
Froot & Hines (1995)	Emprunts et investissement des multinationales américaines assujetties à la répartition des intérêts, 1986-1991. (Compustat, 416 entreprises)	L'attribution de 50 % réduit l'augmentation annuelle de l'endettement de 5 % et l'accroissement du capital de 3 %.
Hines (1994a)	Prêts des sociétés mères américaines à leurs filiales étrangères, 1984. (Données fiscales globales; 57 pays)	Effet non linéaire des taux d'imposition sur les prêts aux filiales; effet maximal quand les taux d'imposition sont faibles.
<i>R&D :</i> Hines (1993)	R&D des multinationales américaines assujetties à la répartition des dépenses, 1984-1989. (Compustat; 116 entreprises)	Élasticité de 0,8-1,8 de la R&D vis-à-vis du coût après impôt (subissant l'influence de la répartition des coûts).
Hines (1995a)	R&D des entreprises américaines et étrangères assujetties à des retenues fiscales sur les redevances, 1987 et 1989. (Repères BEA; 43 pays)	Élasticité croisée de 0,1-0,3 de la R&D vis-à-vis des retenues fiscales..
<i>Exportations :</i> Kensley (1995)	Exportations en proportion des ventes totales à l'étranger des multinationales américaines, 1985-1992. (Compustat; 544 entreprises)	La génération à l'étranger des bénéfices d'exportation entraîne 70 millions \$ d'exportations supplémentaires pour les entreprises ayant des CIÉ excédentaires.
<i>Pots-de-vin :</i> Hines (1995b)	Implantation des activités globales des entreprises américaines après l'imposition de sanctions fiscales et pénales sur les versements de pots-de-vin, 1977-1982. (Repère BEA; 41 pays)	Réduction des activités américaines dans les pays où la corruption sévit équivalant à une baisse annuelle de 6 % du PIB.

* © 1996, James R. Hines, Jr.

Tableau 3.4
Études sur les prix de transfert
(Tableau 4 de Hines)*

Étude	Méthode (données)	Estimations
Lall (1973)	Importations de produits pharmaceutiques en Colombie. (Vérif. gouv.; 14 entreprises)	Sous-facturation notable des importations en raison des impôts et du contrôle des capitaux.
Jenkins & Wright (1975)	Marges bénéficiaires des filiales pétrolières américaines, globalement, 1966 et 1970. (Données BEA; 10 groupes de pays)	Paiements d'impôt des entreprises américaines aux pays consommateurs de pétrole : seulement 1/3 des montants prévus.
Kopits (1976)	Redevances versées par les filiales américaines dans les pays développés, globalement, par pays-secteur, 1968. (Données SOI; 14 pays)	Une hausse de 1 % du taux d'imposition des redevances par rapport aux dividendes réduit les redevances de 0,56 %.
Bernard & Weiner (1990)	Différences entre les prix de vente aux tiers et les prix de transfert internes du pétrole, 1973-1984. (Données EIA sur les transactions; 77 observations par pays-année)	Aucun effet significatif des taux d'imposition sur les écarts de prix.
Grubert & Mutti (1991)	Ratios bénéfice/avoir propre et bénéfices/ventes des filiales de fabrication américaines, 1982. (Repère BEA, 29 pays)	Une hausse de 1 % des taux d'imposition réduit le ratio bénéfice après impôt/avoir propre de 0,26 %.
Harris et coll. (1993)	Obligations fiscales aux É.-U. des multinationales américaines ayant des filiales dans des paradis fiscaux, 1984-1988. (Compustat, 469 entreprises)	Des variables muettes significatives indiquent que les entreprises ayant des filiales dans des paradis fiscaux ont moins d'impôt à payer aux É.-U.
Grubert et coll. (1993)	Obligations fiscales aux É.-U. de filiales étrangères aux É.-U., 1987. (Déclarations de revenu; 600 entreprises étrangères)	Les variables observables n'expliquent que la moitié des écarts de bénéfices entre les entreprises à capitaux étrangers et les entreprises à capitaux américains aux É.-U.
Klassen et coll. (1993)	Rendement des fonds propres aux É.-U. et dans six régions étrangères, 1984-1990. (Compustat; 191 entreprises)	Hausse de 10 % de la rentabilité avant impôt aux É.-U. des multinationales après la réduction d'impôt de 1986.
Hines & Rice (1994)	Rentabilité des filiales américaines, après neutralisation du capital et du travail utilisés, 1982. (Repère BEA, 59 pays)	Une hausse de 1 % des taux d'imposition réduit la rentabilité de 2 %.

* © 1996, James R. Hines, Jr.

Tableau 3.5
Études sur les versements de dividendes
(Tableau 5 de Hines)*

Étude	Méthode (données)	Estimations
Kopits (1972)	Dividendes de filiales étrangères versés aux sociétés mères américaines, 1962. (Éch. transv. SOI; 18 pays)	Élasticité de -0,4 des dividendes vis-à-vis du taux d'imposition du pays d'accueil.
Mutti (1981)	Dividendes de filiales étrangères versés aux sociétés mères américaines, MCO, 11 pays, 1972. (Déclarations de revenu; 4 446 entreprises)	Une hausse de 1 % du taux d'imposition des dividendes rapatriées aux É.-U. réduit les dividendes de 0,75 %.
Hines & Hubbard (1990)	Dividendes de filiales étrangères versés aux sociétés mères américaines, Tobit, 1984. (Déclarations de revenu; 10 606 entreprises)	Une hausse de 1 % du coût fiscal de rapatriement des dividendes réduit ceux-ci de 4 %.
Altshuler & Newlon (1993)	Dividendes de filiales étrangères versés aux sociétés mères américaines, Tobit, 1984. (Déclarations de revenu; 3 116 entreprises)	Une hausse de 1 % du coût fiscal de rapatriement des dividendes réduit ceux-ci de 1,5 %.
Altshuler et coll. (1995)	Dividendes de filiales étrangères versés aux sociétés mères américaines, panel non équilibré, 1980-1986. (Déclarations de revenu; 22 906 entreprises)	Une hausse de 1 % du coût <i>temporaire</i> de rapatriement réduit les dividendes de 0,3 %; aucun effet d'une hausse des coûts fiscaux <i>permanents</i> .
Hines (1996)	Dividendes de multinationales américaines versés aux actionnaires, 1984-1989. (Compustat; 505 entreprises. Aussi, séries agrégées; 37 ans)	Les bénéfices à l'étranger ont trois fois l'effet des bénéfices intérieurs sur les distributions aux actionnaires.

* © 1996, James R. Hines, Jr.

Tableau 3.6

Simulation dynamique du modèle de Shum (1996), compte non tenu de l'effet sur l'investissement*

Hausse d'un point du taux d'imposition des sociétés

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Ancien taux										
TR	22527,58	22527,58	22219,63	21921,92	21636,28	21360,18	21091,23	20827,23	20566,12	20308,04
NETY	29862,14	29862,14	29453,93	29059,29	28680,65	28314,66	27958,14	27608,18	27262,06	26919,95
DEBT	153891,00	162843,05	171497,40	179800,88	187827,03	195645,30	203319,91	210910,29	218412,64	225823,91
DEBTBAR	153540	153658,2	155536,81	159126,29	164356,47	171171,87	179522,73	187618,1	195500,68	203223,03
Nouveau taux										
TR	23051,48	23051,48	22725,85	22411,06	22109,19	21817,54	21533,58	21254,97	20979,53	20707,40
NETY	29338,24	29338,24	28923,81	28523,17	28138,97	27767,78	27406,38	27051,78	26701,22	26354,88
DEBT	153891,00	163141,67	172084,58	180660,60	188946,03	197013,00	204928,15	212753,10	220484,03	228117,86
DEBTBAR	153540	153658,2	155596,53	159303,45	164705,57	171744,78	180369,18	188726,47	196860,18	204824,86
Différence										
TR	523,8972	523,8972	506,22408	489,14337	472,90717	457,3594	442,35051	427,744	413,41504	399,36698
NETY	-523,8972	-523,8972	-530,1138	-536,1177	-541,6847	-546,8798	-551,767	-556,4033	-560,8394	-565,0781
DEBT	0	298,6214	587,17927	859,7196	1119,0052	1367,7061	1608,2407	1842,8048	2071,3893	2293,9544
Atténuation de la perte fiscale (variation en % par rapport au temps 1)	0,00	0,00	-3,37	-6,63	-9,73	-12,70	-15,57	-18,35	-21,09	-23,77

* Taux d'imposition passant de 0,43 à 0,44, $r=0,08$, $Y=64\ 701$ durant toute la période, $Debt_0=153\ 891$, $DebtBAR_0=153\ 540$.

Tableau 3.7

Simulation dynamique du modèle de Shum (1996), compte tenu de l'effet sur l'investissement*

Hausse d'un point du taux d'imposition des sociétés

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Ancien taux										
TR	22527,58	22527,58	22219,63	21921,92	21636,28	21360,18	21091,23	20827,23	20566,12	20308,04
NETY	29862,14	29862,14	29453,93	28059,29	28680,65	28314,66	27958,14	27608,18	27262,06	26919,95
DEBT	153891,00	162843,05	171497,40	179800,88	187827,03	195645,30	203319,91	210910,29	218412,64	225823,91
DEBTBAR	153540	153658,2	155536,81	159126,29	164356,47	171171,87	179522,73	187618,1	195500,68	203223,03
Nouveau taux										
TR	23051,48	23051,48	22725,96	22411,71	22111,07	21821,16	21539,31	21263,01	20990,15	20720,85
NETY	29338,24	29338,24	28923,95	28524,00	28141,37	27772,39	27413,67	27062,02	26714,73	26371,99
DEBT	153891,00	163138,57	172066,06	180607,01	188843,13	196850,16	204699,63	212451,54	220102,00	227647,88
DEBTBAR	153540	153658,2	155595,91	159299,12	164690,53	171709,15	180300,98	188613,2	196690,29	204589,29
Différence										
TR	523,8972	523,8972	506,33339	489,79551	474,79353	460,98163	448,08259	435,78795	424,02966	412,81433
NETY	-523,8972	-523,8972	-529,9747	-535,2877	-539,2839	-542,2697	-544,4716	-546,1655	-547,3299	-547,9633
DEBT	0	295,51615	568,65239	806,12966	1016,1008	1204,8629	1379,7193	1541,2532	1689,3623	1823,9737
Atténuation de la perte fiscale (variation en % par rapport au temps 1)	0,00	0,00	-3,35	-6,51	-9,37	-12,01	-14,47	-16,82	-19,06	-21,20

* Taux d'imposition passant de 0,43 à 0,44, $r=0,08$, $Y=64\ 701$ durant toute la période, $Debt_0=153\ 891$, $DebtBAR_0=153\ 540$.

Effet sur l'investissement, à partir du modèle FOCUS, avec diminution compensatoire de l'impôt des particuliers, les autorités monétaires ciblant le PIB nominal de base.

Tableau 3.8

**Effet cumulatif estimatif de l'écart Canada-É.-U.
des taux d'imposition des sociétés sur le ratio des bénéfices avant impôt des sociétés
au Canada au PIB par période d'estimation et structure de retards**

	1972-1995	1978-1995
Impôt fédéral seulement – Contrainte aux deux points extrêmes		
Retard :		
2 ans	-,0591 (0,5)	-,0572* (0,5)
3 ans	-,2588 (2,1)	-,1819 (1,5)
4 ans	-,3336 (2,6)	-,2669 (2,0)
Taux combinés – Contrainte aux deux points extrêmes		
Retard		
2 ans	-,0529 (0,6)	-,0249* (0,2)
3 ans	-,2072 (2,2)	-,1318 (1,2)
4 ans	-,2634 (2,7)	-,2060 (1,6)

* L'effet initial est fortement positif.

Remarque : les chiffres entre parenthèses sont les valeurs t.

Bibliographie

Bartholdy, Jan, Gordon R. Fisher et Jack M. Mintz, *Taxation and the Financial Policy of Firms*, étude n° 324 du Conseil économique du Canada, 1987, (viii), p. 165.

Clark, Peter K., «Tax Incentives and Equipment Investment», *Brookings Papers on Economic Activity*, 0(1), 1993, p. 317-339.

Ernst & Young, «The Impact of Taxes on Business Locations», dans *Business Taxation in Ontario* (sous la direction de Maslove, Allan M.), Commission ontarienne sur l'équité fiscale, Toronto, 1993, p. 171-211.

Gordon, Roger H. et Jeffrey K. MacKie-Mason, «Tax Distortions to the Choice of Organizational Form», *Journal of Public Economics*; 55(2), octobre 1994, p. 279-306.

Hassett, Kevin A. et Glenn R. Hubbard, «Tax Policy and Investment», *NBER Working Paper 5683*, juillet 1996, p. 55 plus tableaux et figures.

Hines, James R., Jr., «Tax Policy and the Activities of Multinational Corporations», *National Bureau of Economic Research Working Paper 5589*, mai 1996, p. 54.

Poterba, James M., «Why didn't the Tax Reform Act of 1986 Raise Corporate Taxes?», *Tax Policy and the Economy* 6, 1992, National Bureau of Economic Research, MIT Press, Cambridge (Mass.), p. 43-58.

Rushton, Michael, «Tax Policy and Business Investment: What Have We Learned in the Past Dozen Years?», *Revue canadienne d'études fiscales*, 40(3), 1992, p. 639-665.

Shum, Pauline, «Taxes and Corporate Debt Policy in Canada: an Empirical Investigation», *Revue canadienne d'économique*, 29(3), août 1996, p. 556-572.

Whalley, John, «Innis lecture: Regression or Progression: The Taxing Question of Incidence Analysis», *Revue canadienne d'économique*, XVII(4), octobre 1994, p. 654-682.

Comité technique de la fiscalité des entreprises

Le Comité technique de la fiscalité des entreprises a été mis sur pied par le ministre des Finances à l'occasion du dépôt du budget de mars 1996 pour trouver des façons :

- d'améliorer le régime fiscal pour promouvoir la création d'emplois et la croissance économique dans une économie ouverte;
- de simplifier l'imposition du revenu des sociétés pour en faciliter l'observation par les contribuables et l'administration par Revenu Canada;
- de renforcer l'équité du régime fiscal en veillant à ce que toutes les entreprises participent au financement de la prestation des services gouvernementaux.

Le Comité technique fera rapport avant la fin de 1997. La publication de son rapport sera suivi de consultations publiques.

Le Comité technique est composé de juristes, de comptables et d'économistes spécialisés dans la fiscalité. Voici la liste de ses membres :

M. Robert Brown
Price Waterhouse
Toronto (Ontario)

M. James Cowan
Stewart McKelvey Stirling Scales
Halifax (Nouvelle-Écosse)

M. Wilfrid Lefebvre
Ogilvy Renault
Montréal (Québec)

M^{me} Nancy Olewiler
Département de science économique
Simon Fraser University
Burnaby (Colombie-Britannique)

M. Stephen Richardson
Tory, Tory, Deslauriers & Binnington
Toronto (Ontario)

M. Bev Dahlby
Département de sciences économique
University of Alberta
Edmonton (Alberta)

M. Allan Lanthier
Ernst & Young
Montréal (Québec)

M. Jack Mintz (président)
Faculté d'administration
University of Toronto (en congé)
Économiste invité Clifford Clark
Ministère des Finances
Ottawa (Ontario)

M. Norm Promislow
Buchwald Asper Gallagher Henteleff
Winnipeg (Manitoba)

Le Comité technique a commandé des études à des spécialistes de l'extérieur pour obtenir des analyses sur bon nombre de questions examinées dans le cadre de son mandat. Ces études sont publiées sous forme de documents de travail aux fins d'information et de commentaire. Les documents n'ont été évalués que de façon sommaire. Les points de vue qui y sont exprimés sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Comité technique.

La liste complète des documents de travail figure en annexe. Les documents sont disponibles auprès du :

Centre de distribution
Ministère des Finances
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

Les documents sont aussi accessibles sur Internet, à l'adresse suivante : <http://www.fin.gc.ca/>

Études de recherche effectuées pour le comité technique de la fiscalité des entreprises

- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-1**
Comparaison et évaluation du régime fiscal applicable au revenu de provenance étrangère au Canada, en Australie, en France, en Allemagne et aux États-Unis
Brian Arnold (Goodman Phillips & Vineberg)
Jinyan Li et *Daniel Sandler* (Université Western Ontario)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-2**
Pourquoi imposer les sociétés?
Richard M. Bird (Université de Toronto)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-3**
Politique fiscale et création d'emplois : programme de stimulation de l'emploi
Ben Cherniavsky (Technical Committee Research Analyst)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-4**
Les effets du régime fiscal sur les multinationales américaines et leurs filiales canadiennes
Jason G. Cummins (Université de New York)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-5**
L'intégration des impôts des sociétés et des particuliers en Europe : le rôle des impôts minimums sur les versements de dividendes
Michael P. Devereux (Université Keele)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-6**
Les répercussions internationales de la réforme de la fiscalité des entreprises aux États-Unis
Andrew B. Lyon (Université du Maryland)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-7**
Les effets économiques de l'imposition des dividendes
Ken J. McKenzie (Université de Calgary)
Aileen J. Thompson (Université Carleton)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-8**
L'impôt sur le capital
Peter E. McQuillan et *E. Cal Cochrane* (KPMG Toronto)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-9**
Les questions d'observation : la petite entreprise et l'imposition des bénéficiaires des sociétés
Plamondon et associés (Ottawa)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-10**
Les prix de transfert
Robert Turner, C.A. (Ernst & Young, Toronto)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-11**
L'interaction des impôts fédéraux et provinciaux sur les entreprises
Marianne Vigneault (Université Bishop's)
Robin Boadway (Université Queen's)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 96-12**
L'imposition des investissements en provenance de l'étranger
W.G. Williamson et *R.A. Garland* (Arthur Andersen, Toronto)

Études de recherche effectuées pour le comité technique de la fiscalité des entreprises (*suite*)

- DOCUMENT DE TRAVAIL 97-1**
La sensibilité des recettes fiscales au taux nominal d'imposition des sociétés
Peter Dungan, Steve Murphy et Thomas A. Wilson (Université de Toronto)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 97-2**
Le fardeau d'observation des règles fiscales pour les grandes entreprises canadiennes
Brian Erard (Université Carleton)
- DOCUMENT DE TRAVAIL 97-3**
Les impôts, le coût du capital et l'investissement :
comparaison entre le Canada et les États-Unis
Kenneth J. McKenzie (Université de Calgary)
Aileen J. Thompson (Université Carleton)